

Serta Perfect Sleeper
J.E. Audet Inc. NOUS FABRIQUONS LE MEILLEUR MATELAS AU MONDE
255-5244
6955, rue Jean-Talon Est
Tout près du boul. Les Galeries d'Anjou

Baseball

	4
	5

page 57

Sortir
Dubmatique :
sport, rap
et bouffe
cahier D



Cyberpresse

La puce... à l'oreille
page B11

Soccer

	Italie 3
	Cameroon 0

page 53

Un congé férié pour célébrer l'unifolié?

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

Les Canadiens auront-ils bientôt un congé férié supplémentaire pour célébrer leur drapeau? C'est bien possible, du moins si on en croit la Société Radio-Canada.

Selon les informations recueillies par La Presse auprès de la direction et du syndicat des communications de la SRC, le troisième lundi de février pourrait fort bien devenir un congé férié dans un avenir rapproché.

La direction de la société d'État semble y croire au point d'en avoir tenu compte dans la toute nouvelle convention collective des employés de l'information, adoptée de justesse par les syndiqués la fin de semaine dernière.

À la grande surprise des syndicats, la partie patronale leur a indiqué que le troisième lundi de février pourrait être prochainement proclamé jour du Drapeau par le gouvernement fédéral et que la convention prévoit déjà ce nouveau congé.

« On a beaucoup ri, mais c'est comme ça que cela nous a été présenté », explique le président du syndicat Rosaire L'Italien, encore surpris de se voir offrir un nouveau congé payé dans le cours d'une négociation aussi ardue.

Selon M. L'Italien, les 8000 employés de la SRC et de CBC profiteront de ce « cadeau ».

Du côté de la direction de la SRC, Evelyne Dubois indique que la décision n'est pas encore prise par le gouvernement, mais que dès que celui-ci annoncera un jour du Drapeau, Radio-Canada sera prête à suivre.

À Ottawa, les précautions de Radio-Canada en ont étonné plus

Voir UN CONGÉ en A2

Québec veut négocier

Le gouvernement est prêt à s'asseoir avec les Mohawks pour éviter l'affrontement

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le coup de force des Mohawks, qui menacent d'imposer des droits de passage aux usagers de la Voie maritime, des routes et des chemins de fer traversant la réserve de Kahnawake en riposte à la décision de Québec de changer le mode de prélèvement des taxes sur les cigarettes, incite le gouvernement Bouchard à vouloir négocier.

Négocié quoi? Jamais question n'a semblé plus mystérieuse... Mais on s'efforce de dédramatiser la situation.

À plusieurs reprises hier, le ministre responsable des Affaires autochtones, Guy Chevrette, a indiqué qu'il fallait privilégier « la voie de la négociation » et il s'est dit convaincu que le chef Joe Norton avait voulu se placer « dans une position de négociation ». Il l'a décrit comme « un négociateur très intelligent et très fort ».

Chose certaine, la riposte des Mohawks est prise au sérieux par le gouvernement du Québec qui veut à tout pris éviter de jeter de l'huile sur le feu, de manière à échapper à une nouvelle crise autochtone comme celle d'Oka, en 1990. Une rencontre a eu lieu, hier après-midi,

entre le ministre Chevrette et le ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, sur ce dossier préoccupant, mais rien n'en a transpiré.

Pas question toutefois de laisser qui que ce soit sur le territoire du Québec « établir des mesures sans passer par la voie des négociations », prévient le ministre des Affaires autochtones.

« Je suis même disposé à accélérer les négociations, mais dans le cadre d'une négociation de bonne foi », insiste M. Chevrette qui

Voir QUÉBEC en A2

Autres informations en page A3



PHOTO AFP

Ils ont tué «pour s'amuser»

Deux colons israéliens de 16 ans, soupçonnés d'avoir frappé à mort un Palestinien, ont été arrêtés hier. Les jeunes, qui fréquentent une institution pour adolescents en difficulté, ont avoué et reconstitué le crime perpétré près de leur colonie, située près d'Hébron, en Cisjordanie. Mais chacun en a rejeté la responsabilité sur l'autre. Selon la police, les adolescents auraient mené une «chasse à l'Arabe» pour s'amuser. Circulant en automobile, ils auraient frappé à la nuque un passant palestinien avec une batte de baseball. La mort de l'homme de 54 ans a été constatée à l'hôpital. Le meurtre, condamné par Israël, a suscité l'indignation de l'Autorité palestinienne qui a réclamé une fois de plus le départ des colons.

Voir page D14

Un policier abat un détenu qui le menaçait

Charette savait que sa libération conditionnelle venait d'être révoquée

MARCEL LAROCHE

L'homme abattu par un policier de la CUM appelé en renfort dans une maison de transition de l'est de Montréal savait que sa libération conditionnelle venait d'être révoquée pour bris d'engagement.

En apercevant les agents de la paix venus le cueillir pour le renvoyer au pénitencier, Michel Charette aurait réagi en pointant un revolver dans leur direction. Ignorant les directives des policiers qui lui auraient ordonné à plusieurs reprises de jeter son arme, l'homme de-

venu menaçant aura finalement payé de sa vie son geste téméraire. Il a été foudroyé d'un seul projectile au thorax.

L'incident s'est produit quand deux policiers de la CUM se sont présentés, vers 10 h 30 hier, à la résidence Émanuel-Grégoire, un cen-

tre correctionnel communautaire situé au 2205, rue des Ormeaux, dans le quartier Tête-aux-tourterelles, dans le sud-est de la métropole.

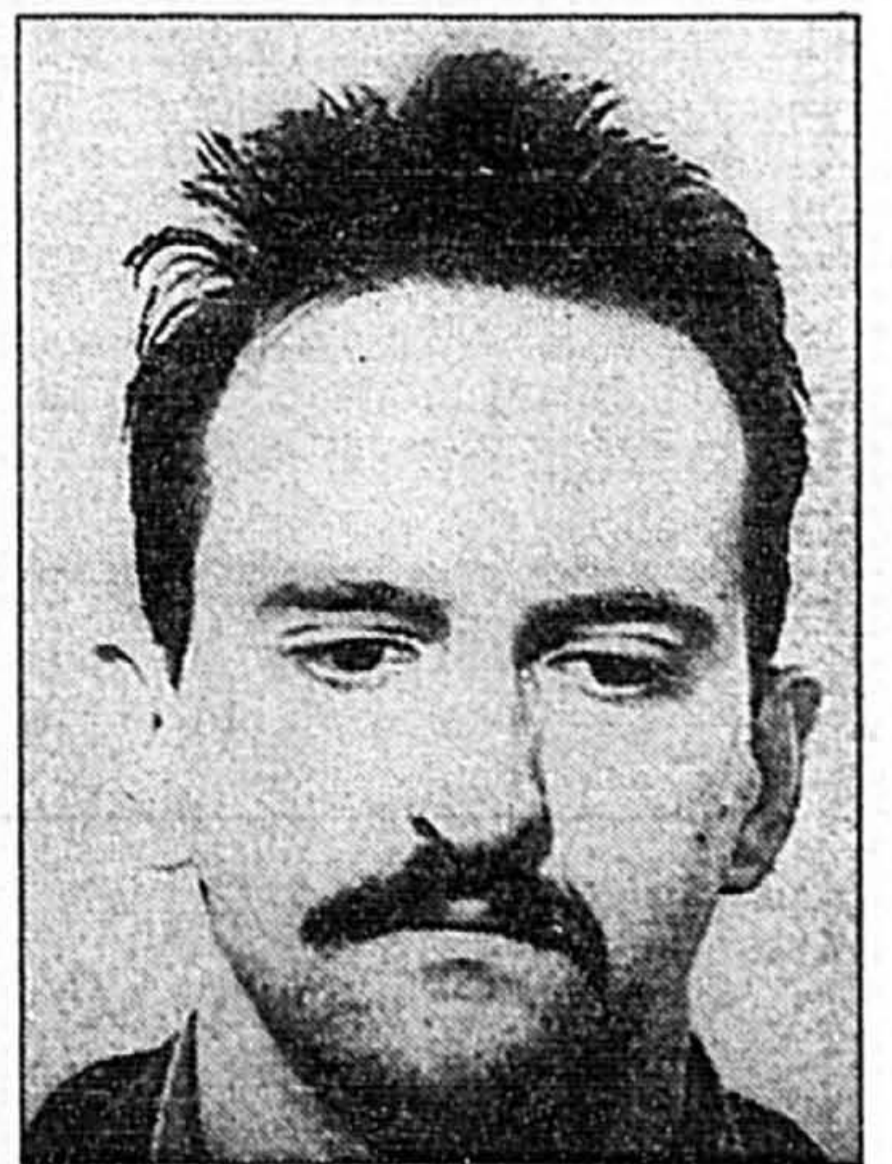
D'après les premières informations fournies par la police, les policiers du poste de quartier 48 répondaient alors à un appel du directeur adjoint de la maison qui accueillait des détenus en voie de réhabilitation. Il leur demandait de venir chercher un des pensionnaires, Michel Charette, dont la libération conditionnelle venait d'être révoquée parce qu'il avait omis de se conformer à certains engagements.

Le détenu de 36 ans, qui possède un dossier criminel de vol et de violence, bénéficiait depuis le 31 décembre 1996 d'une libération conditionnelle.

Selon des témoins qui ont eu connaissance de l'arrivée de l'auto de police, dont un voisin occupé à réparer son véhicule dans la ruelle, il y a eu un échange verbal entre les policiers et Charette qui était armé d'un revolver.

Après avoir entendu un « pow » provenant de la cour

Voir UN POLICIER en A2



Michel Charette, 36 ans, abattu hier par un policier de la CUM.

Le Conseil franchera

Les hôpitaux demandent l'intervention du Conseil des services essentiels pour forcer les infirmières à faire des heures supplémentaires. La FIHQ a demandé à ses membres de s'abstenir dès lundi de faire des heures supplémentaires. Le Conseil a décidé d'attendre quelques jours, pour permettre un rapprochement entre les parties, avant de les convoquer pour en venir à une entente.

A lire en page A4

Le goût de l'exil séduit la profession médicale

De plus en plus de médecins résidents accepteraient de s'expatrier afin de s'épanouir

LILIANNE LACROIX

Invités par la Fédération des médecins résidents du Québec à venir présenter les possibilités d'emploi à ses membres, des hôpitaux américains ou de provinces voisines ont usé de divers moyens de séduction dans le cadre d'une « Journée carrière hors Québec » présentée hier au complexe Desjardins.

Bien formés, les médecins québécois constituent une solution tentante pour ces établissements qui souffrent souvent de pénurie dans leurs effectifs médicaux.

« Hearst — le « p'tit » Québec de l'Ontario »,

affichait le centre hospitalier local. Hearst, visiblement, avait choisi de jouer sur la fibre linguistique, affichant des photos de Marie Denise Pelletier, Jean-Marc Parent et France D'Amour. « Hearst : de l'école primaire à l'université en français », insistait-on pour attirer ces médecins de 30 ans en moyenne, déjà jeunes parents dans bien des cas.

Timmins, autre ville du nord de l'Ontario, a préféré mettre de l'avant ses qualités scientifiques : « Timmins, un des centres hospitaliers les mieux équipés et offrant des services médicaux parmi les plus modernes au Canada ».

« De tout temps, les jeunes médecins sont al-

lés se perfectionner à l'extérieur du Québec. Le problème, c'est que ce sont les meilleurs qui partent et que maintenant, ils ne reviennent plus », déclare Le Dr Harold J. Olney, président de la Fédération des médecins résidents du Québec. « Les jeunes médecins voudraient demeurer au Québec, assure-t-il, mais les conditions sont vraiment difficiles. Il y a les salaires plus bas, évidemment, mais, pour plusieurs, le facteur le plus démotivant, c'est la difficulté de pratiquer le genre de médecine pour laquelle ils ont été formés et l'impression de constituer la cible la plus facile pour atteindre le déficit

Voir LE GOÛT en A2

561

JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

Petites annonces	
- index	C2
- immobilier	C2 à C4
- marchandises	C4
- emplois	C5
- automobile	C5, C6, C8

- affaires	E2	Bandes dessinées	C4	Feuilleton	C6
Arts et spectacles	D7 à D13	Bridge	C8	Horoscope	C3
- horaire spectacles	D11	Décès	C7	Le monde	C1, D14, D15, D17, D18
- horaire télévision	D8	Économie	E1 à E12	Loteries	A2, A12
- télévision	D10	Éditorial	B2	Mots croisés	C3, S10
		Êtes-vous observateur	C2		

ÉDITORIAL

MEMO: mollo!
- Agnès Gruda
page B2

MÉTÉO

Averses dispersées en après-midi
Max. 24, min. 16
Cahier Sports, page 16



Suites de la une

Québec veut négocier

QUÉBEC / Suite de la page A1

rappelle que l'Assemblée nationale est la seule législature du Canada à reconnaître l'autonomie gouvernementale aux autochtones, mais dans le cadre de l'intégrité territoriale du Québec. Manifestement, les négociations dont parle Guy Chevrette sont reliées à certains éléments de sa politique autochtone, rendue publique récemment. On se servirait de cette politique comme cadre de discussion pour tenter d'éviter une crise hors proportion.

— Si M. Norton ne veut pas négocier ? a-t-on demandé à M. Chevrette.

« Nous verrons à prendre nos responsabilités, mais nous les prendrons correctement », a dit le ministre en rappelant que les Mohawks interpellaient également le gouvernement fédéral par leur geste de riposte.

« Les deux gouvernements vont devoir prendre position », dit-il.

M. Chevrette se dit persuadé que le chef mohawk veut négocier. « Lui et sa communauté y gagneront au change à négocier les projets de développement économique sur

lesquels on travaille concrètement », soutient-il, ajoutant qu'il lui paraît possible d'en venir à une entente dans les quelques semaines qui viennent.

Le ministre se dit assuré que M. Norton et son conseil de bande accepteraient son invitation.

« Un chef responsable, comme l'est M. Norton, a démontré tout dernièrement qu'il était capable de régler les problèmes, par exemple dans le dossier des combats extrêmes. Il a démontré qu'il est capable de s'asseoir et de profiter du momentum de la né-

gociation, l'accélérer au besoin et de signer une entente de gré à gré », dit-il.

Concernant le prélèvement à la source de la TVQ sur les cigarettes pour éviter la vente de tabac non taxé à des non-autochtones, le ministre Chevrette explique que le gouvernement cherche ainsi uniquement à récupérer l'argent perdu pour le Fonds consolidé du Québec. « En rien le gouvernement ne vise à contrer l'exemption de taxes à laquelle ont droit les autochtones pour leur consommation personnelle, en vertu de la Loi sur les Indiens. »

Un congé férié pour célébrer l'unifolié?

UN CONGÉ / Suite de la page A1

d'un. Dans les cabinets du président du Conseil du Trésor, Marcel Massé, grand patron de la fonction publique, autant que chez la ministre du Patrimoine, Sheila Copps, grande patronne de Radio-Canada, on jure n'avoir jamais entendu parlé d'un tel congé.

« Ce n'est même pas dans nos intentions, loin s'en faut », indique un collaborateur de

Mme Copps. Au Conseil du Trésor, le porte-parole de M. Massé, Jean Lapierre, ajoute qu'il n'est pas davantage question d'introduire un jour du Drapeau dans la fonction publique, qui est justement en pleine négociation avec Ottawa.

Le mois de février est le seul mois de l'année sans jour férié et, coïncidence, l'unifolié est justement devenu le drapeau du Canada au mois de février, le 15 février de l'année 1965 pour être plus précis.

Il a déjà été question d'un nouveau congé férié en février au cours du bref séjour au pouvoir de l'ancien premier ministre libéral John Turner.

Le gouvernement Bouchard caresse lui aussi le projet de célébrer le drapeau du Québec, une idée qui a fait du chemin au printemps à l'occasion du cinquantième anniversaire du fleurdelisé.

À l'ère des compressions, les coûts reliés à l'introduction d'un nouveau jour férié ont de

quoi faire reculer le plus patriotique des gouvernements.

Pour la fonction publique fédérale seulement, ce qui n'inclut pas les sociétés de la Couronne comme Radio-Canada ou Postes Canada, un congé payé coûte au bas mot 66 millions de dollars.

Pour Radio-Canada et CBC, chaque jour férié coûte au moins deux millions de dollars.

Un policier abat un détenu qui le menaçait

UN POLICIER / Suite de la page A1

arrière, un homme de 76 ans qui a requis l'anonymat a précisé que quelqu'un avait crié « Il y a un blessé ». Le septuagénaire a dit avoir accéléré le pas pour ne pas être impliqué dans cette affaire.

En l'espace de quelques instants, plusieurs policiers sont arrivés sur les lieux pour constater qu'un de leurs collègues, qui compte 12 ans de service au sein du SPCUM, venait d'abattre Charette. La mort a été constatée sur place par un médecin d'Urgences Santé.

Comme il y avait mort d'homme résultant d'une intervention du SPCUM, le dossier a aussitôt été transféré aux enquêteurs de l'Unité des crimes contre la personne de la SQ de Montréal.

En apprenant le tragique événement, Claude Rochon, nouveau directeur du SPCUM, s'est rendu sur les lieux avec quelques membres de son état-major pour apporter un soutien moral aux deux policiers impliqués dans cette affaire.

Pendant que les policiers s'affairaient autour de l'immeuble de deux étages, plusieurs ont semblé étonnés d'apprendre que Charette était en possession d'un revolver. André Pauzé, pensionnaire dans cette maison de transition depuis le 4 juin, est un de ceux-là. « C'est la première fois que j'ai connaissance que quelqu'un a rentré un gun dans ce centre. Par contre, ça arrive souvent que la police vient ici pour remonter un gars au pen », a déclaré le jeune homme qui possède 23 mois « d'expérience » dans différentes maisons de transition de la région de Montréal.



Le directeur du Service de police de la CUM, Claude Rochon, s'est rendu personnellement sur les lieux de l'incident.

PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

Le goût de l'exil séduit la profession médicale

LE GOÛT / Suite de la page A1

zéro, compléter le virage ambulatoire et effectuer la redistribution des effectifs. » Onco-

BOULEVARD SAINT-LAURENT
Précision

C'est par erreur que nous avons publié hier, en page A4, une photo de la rue Saint-Denis pour illustrer un article portant sur le développement commercial du boulevard... Saint-Laurent. Nos excuses.

logue, le Dr Olney partira lui-même pour Chicago pour parfaire sa formation. Revendra-t-il ? « Je prévois revenir, c'est sûr, mais je n'écarte aucune possibilité pour l'instant. Si je ne suis pas capable ici de mettre à profit mes nouvelles connaissances, je ne reviendrai pas. »

Aux États-Unis, un médecin débutant touchera 130 000 \$US contre quelque 125 000 \$ canadiens pour ceux qui demeurent ici. De plus, les assurances responsabilités sont généralement prises en charge par l'organisme qui les embauche. Au total, on parle d'une différence de 30 à 40 %. Au Nouveau-Brunswick ou en Ontario, on constate un écart de salaire d'au moins 10 %.

« Mais il y a plus. Au CHUM, où on est censé avoir des équipements de pointe, les médecins sont moroses et découragés », déclare le Dr Olney qui ajoute : « Dans mon domaine, les gens sont au courant des derniers développements, des dernières techniques mises au point. J'ai de la misère à leur expliquer pourquoi ce n'est pas disponible ici. Je ne conçois pas qu'on m'ait formé pendant 10 ans pour dire ça... »

Le manque d'effectifs et la surcharge de travail en découlant réduisent le temps d'enseignement et d'encadrement de la part des médecins en place et diminuent la qualité de la formation de nos futurs médecins, estime-t-on à la Fédération.

La société québécoise a investi beaucoup

dans chaque jeune médecin formé. Alors qu'il y a pénurie ici dans plusieurs spécialités, n'est-il pas indécent pour un jeune de tourner le dos au Québec pour aller faire profiter d'autres de sa formation ?

« Après l'obtention du doctorat, un jeune médecin effectue deux ans de résidence s'il envisage la médecine familiale et de cinq à sept ans s'il choisit de se consacrer à une spécialité. Pendant sa résidence, il travaille entre 60 et 100 heures par semaine. On a calculé qu'au bout de 28 mois, un jeune médecin a ainsi remboursé sa dette à la société », déclare le Dr Olney.

Quelque 500 des 2000 médecins résidents sont venus hier voir ce que les hôpitaux hors Québec pouvaient leur offrir.

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Télécopieur pour abonnement : 285-7039

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Les nettes annonces : 285-7111

Télécopieur : 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par : La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650»

Port de retour garanti. (USP5003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne

à trois chiffres : 7-3-9

à quatre chiffres : 1-2-6-6

6/49 : 6-15-23-30-34-43

le complémentaire 5 :

avec extra n/d

COLLECTES DE SANG

■ à Montréal: Centre de commerce mondial de Montréal, ruelle des Fortifications, 747, Square Victoria, de 9 h à 16 h. Objectif: 100 donneurs;

■ à Ville Mont-Royal: Q 92 Lite Rock 92,5 FM, Centre Rockland, 2305, chemin Rockland, de 14 h à 20 h. Objectif: 125 donneurs;

■ à Montréal: Défense nationale, garnison Longue-Pointe, gymnase bâtisse 123, 6560, rue Hochelaga, de 13 h à 16 h. Objectif: 100 donneurs;

■ à La Prairie: les Optimistes La Prairie, centre commercial la Citérie, 50, boul. Taschereau, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 150 donneurs;

■ à Montréal: Société Radio-Canada, salle Jean-Desprez A-30, 1400, boul. René-Lévesque Est, de 9 h 30 à 16 h. Objectif: 100 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Pour s'exploser en kayak de mer!

■ Grâce au kayak de mer, un des sports les plus en vogue au Québec, des trésors cachés comme les îles de Boucherville ou les îles de Sorel sont maintenant accessibles à un nombre croissant d'amateurs de plein air. Certains guides profitent des feux de l'International Benson & Hedges (les mercredis et samedis jusqu'au 19 juillet) pour faire des sorties d'initiation en kayak complètement «explosives». L'équipe de Géo Plein Air a préparé un reportage. À lire, demain, dans le Week-end sportif du cahier Sports.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Les Mohawks promettent d'imposer des frais de passage aux usagers de la Voie maritime, des routes et des chemins de fer traversant leur réserve. Ces demandes sont-elles légitimes?

Afin de démontrer que le système est mal organisé, les infirmières, à bout de souffle, s'abstiendront de faire des heures supplémentaires à compter du 22 juin. Approuvez-vous leur démarche?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 89 %
Non: 11 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.



98 Pierre Foglia
au Mondial de soccer

Tous les jours dans

La Presse

dès samedi, jusqu'au 12 juillet



Le mot du jour e-mail

■ Une lectrice demande comment on traduit cette abréviation d'*electronic mail*. La traduction la plus usitée est *courrier électronique*, mais on entend parfois *messagerie électronique*. Là où

les choses se gâtent, c'est au niveau de l'abréviation française. Les Québécois ont d'abord proposé *courriel*, mais les Français ont appliqué avec *Mel*. Les deux termes sont acceptés et acceptables, mais un peu de concertation aurait été souhaitable.

Paul Roux

Thule - Yakima
Rive-Nord: 967-7225
Rive-Sud: 445-3939
VENTE LOCATION ECHANGE
AUTORACK INTERNATIONAL
SPECIALISTE SUPPORTS

Un cargo chargé fait naufrage à Kahnawake

JÉRÔME LUSSIER

Le cargo *APT Mariner* s'est échoué mardi soir à l'embouchure du canal de la Rive-Sud, à Kahnawake. L'accident serait survenu vers 18 h 30, à la suite d'un problème électromécanique ayant affecté le système de direction du navire.

Privé de gouvernail, le bateau appartenant à la compagnie chinoise Cosco aurait effectué une embardée avant de s'échouer à bâbord, selon des informations recueillies auprès de Robert Elliott, inspecteur pour les services maritimes. La cause exacte de la déficience mécanique n'avait pas encore été identifiée hier, alors qu'un inspecteur était sur les lieux de l'incident.

On prévoyait une première tentative de renflouage en début de soirée, suivant l'arrivée des remorqueurs et l'inspection de la coque par des plongeurs. Si l'opération se déroule comme prévu, le navire pourrait être en état de marche dès aujourd'hui. On prévoit alors le diriger jusqu'à Sainte-Catherine, où des inspections plus approfondies devraient faire le bilan des dommages. Immatriculé au Liberia, le cargo est chargé de produits d'acier et se dirigeait vers Cleveland.

Ironiquement, cet échouement survient au lendemain de l'annonce d'une taxe de passage de la Voie maritime par les Mohawks, ce qui semble agacer les responsables autochtones. M. Elliott affirme que plusieurs navettes de patrouille mohawks ont rôdé autour du navire, sans pour autant interférer avec le déroulement des opérations des services maritimes. Le photographe de *La Presse* a d'ailleurs eu maille à partir avec quelques résidents, mécontents de le voir travailler à proximité de leur propriété.

Selon Claude Bilodeau, agent ré-

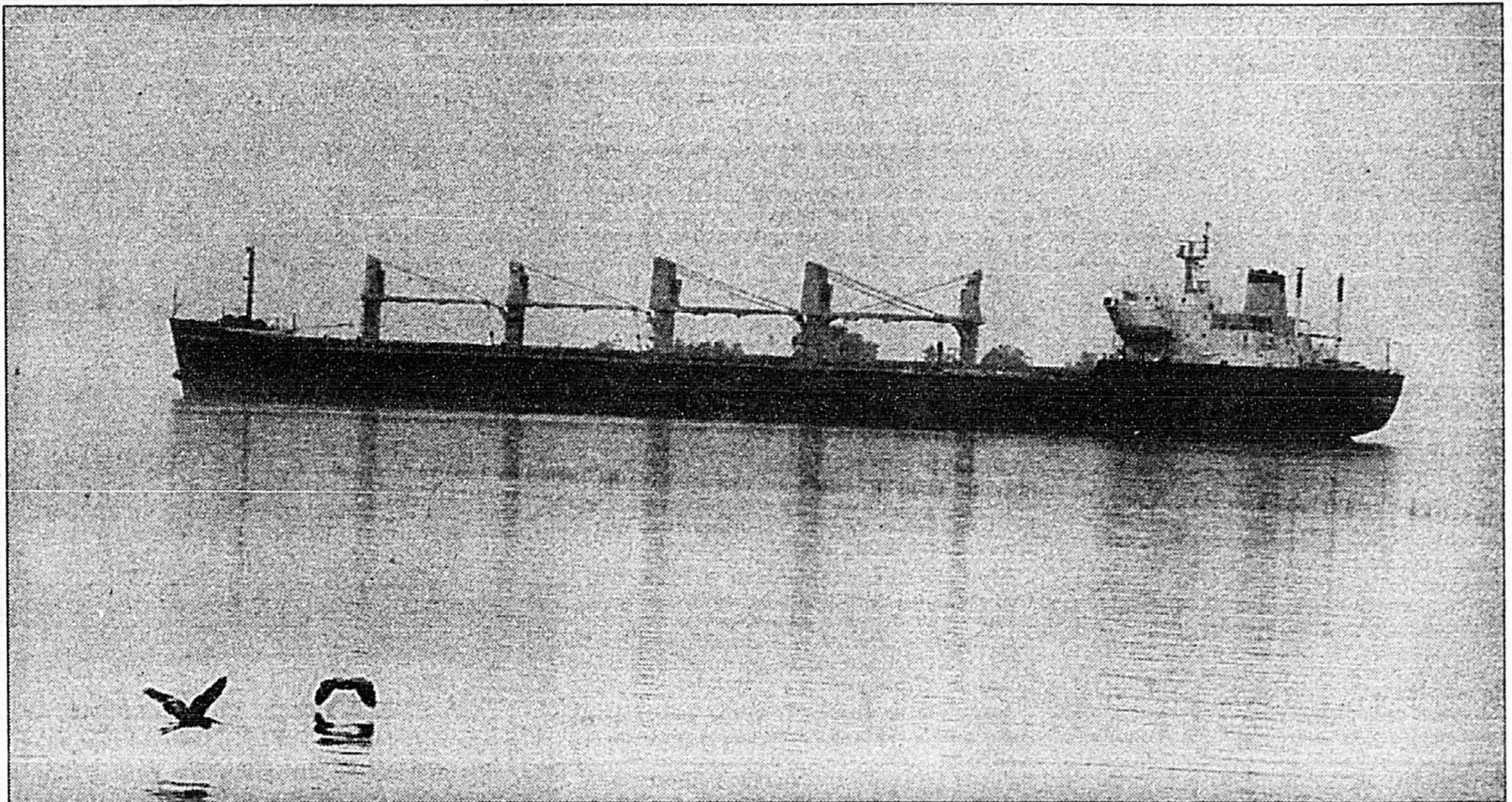


PHOTO REM LEMÉE, La Presse

Le navire *APT Mariner*, qui fait 189 mètres de long sur 23 de large, s'est échoué mardi à Kahnawake. Recevra-t-il une contravention de la part du conseil de bande ?

gional des services maritimes, le navire repose cependant dans des eaux fédérales.

Fait intéressant, la compagnie à laquelle appartient le *APT Mariner*, Cosco (pour China Ocean Shipping Company), est également celle à qui appartenait le *Bright Field*, navire de 228 mètres qui avait litté-

ralement embouti un centre commercial de la Nouvelle-Orléans en décembre 1996. À la suite d'une panne de moteurs, le bateau avait dérivé suivant les courants, puis s'était échoué dans le port, blessant plus d'une centaine de personnes et causant des dégâts majeurs.

Joint en après-midi à son bureau

de Montréal, Stéphan Pelletier, gérant des ventes au Québec pour Cosco, n'était pas au courant de tous les détails de l'affaire. Il a tout de même affirmé que « la compagnie n'est pas vraiment chanceuse... » bien que les événements de mardi n'aient rien à voir avec ceux de 1996. Cosco est la troisième ou

quatrième compagnie maritime en importance dans le monde et mène la majorité de ses opérations à Vancouver, « où il y a de vrais gros bateaux », précise-t-il. Selon lui, l'incident ferait suite à une erreur de l'équipage qui se serait trompé de chemin, ce qui aurait endommagé le navire.

Les « cibles » des Mohawks se montrent attentistes

MARC THIBODEAU

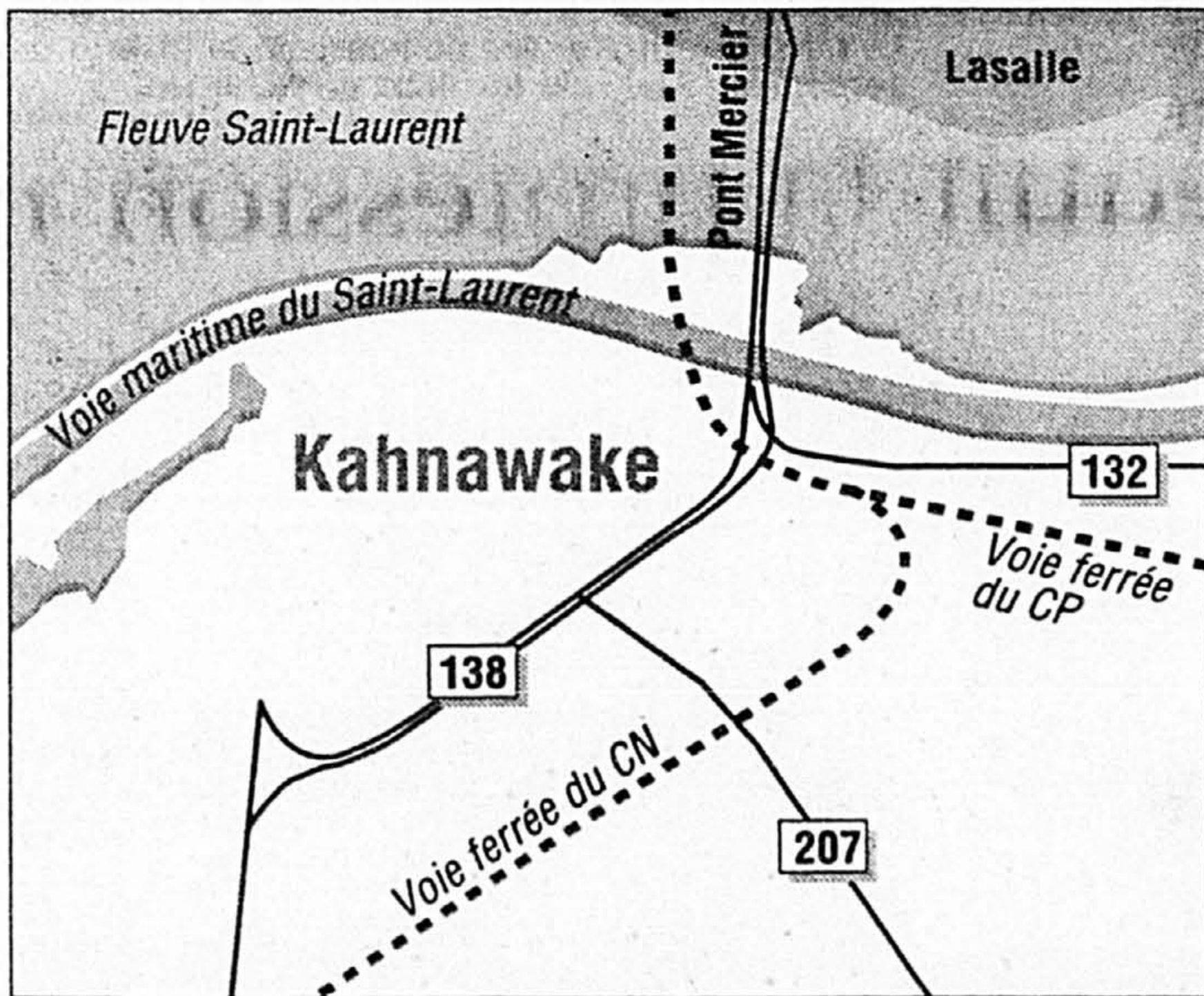
Les entreprises ciblées par les Mohawks de Kahnawake, qui menacent d'imposer des « frais de passage » aux usagers des infrastructures installées sur la réserve, adoptaient une attitude prudente hier.

Chez Hydro-Québec, qui dispose de trois lignes électriques traversant le territoire mohawk, on se montrait notamment des plus réservés.

« Nous avons toujours eu de bonnes relations d'affaires avec cette communauté, qui ne nous a pas transmis de nouvelles demandes relativement à nos infrastructures. Nous aviserons s'ils le font », a indiqué hier un porte-parole, Jean-Claude Lefebvre.

Les pylônes supportant les lignes électriques sont installés sur des terrains « loués » au conseil de bande. « Nous négocions actuellement le renouvellement du bail pour une des lignes. Et ça se passe bien », a précisé M. Lefebvre.

Chez Canadien Pacifique, qui utilise un tronçon ferroviaire de 10 kilomètres traversant la réserve, on ne se montre guère réceptif à l'idée des Mohawks d'imposer des frais



Infographie La Presse

de passage. Comme le souligne la porte-parole de l'entreprise, Denise

Nepveu, CP est propriétaire à part entière de ce tronçon depuis 1888.

« Ce n'était pas un don ou une concession. Nous l'avons acheté en bonne et due forme au gouvernement fédéral », explique Mme Nepveu, qui refuse de dire quelle serait l'approche retenue par son entreprise si les autochtones réclament de l'argent.

La menace brandie par les Mohawks est d'abord le résultat d'un conflit avec le gouvernement, estime Mme Nepveu. « Nous espérons que les deux parties réussiront à s'entendre pour que nous n'ayons pas à faire face à ce problème », conclut-elle.

La firme américaine Conrail, qui exploite également un tronçon ferroviaire sur la réserve, souligne aussi qu'elle est propriétaire depuis plusieurs décennies des infrastructures utilisées. Elle refuse pour autant de préciser quelle sera son attitude si les Mohawks tentent bel et bien d'imposer des frais additionnels. « Pour l'instant, nous n'avons rien reçu à ce sujet. Il faudra étudier le tout si ça se concrétise », a indiqué hier son porte-parole, Bob Libkind, de son bureau à Philadelphie.

Les municipalités voisines de la réserve s'inquiètent également des

frais de passage que les Mohawks entendent imposer aux usagers des routes traversant leur territoire.

La mairesse de Sainte-Catherine, Jocelyne Bates, déplore que ses concitoyens puissent faire les frais des « moyens de pression » choisis par les Mohawks. Des moyens de pression qui risquent fort, dit-elle, d'envenimer les relations entre la communauté autochtone et les municipalités voisines. « La crise d'Okla est encore bien présente à l'esprit des gens. Beaucoup de personnes ont été lourdement pénalisées », souligne Mme Bates, qui invite le conseil de bande et Québec à trouver une solution négociée.

La décision des Mohawks fait suite à l'adoption la semaine dernière par le gouvernement provincial d'une loi permettant le prélèvement à la source de la TVQ sur les cigarettes. Cette mesure, qui vise à empêcher les commerçants autochtones de vendre des cigarettes à des non-autochtones sans prélever les taxes prévues, est jugée inacceptable par le conseil de bande, qui accuse le gouvernement provincial de leur « imposer » unilatéralement son système de taxation.

Charest n'a aucun regret et blâme Bouchard

LIA LÉVESQUE
Presse Canadienne

Le caucus libéral est fier d'avoir mis au jour l'entente secrète avec un contrebandier de cigarettes mohawk, même si cela a poussé le gouvernement dans un nouveau conflit sur les taxes avec les Mohawks de Kahnawake. Le chef libéral Jean Charest a défendu hier l'action des députés libéraux dans ce dossier.

Il était d'ailleurs d'accord avec le grand chef Joe Norton sur un point : c'est à cause des libéraux, qui ont dénoncé l'entente secrète entre le ministère du Revenu et un contrebandier mohawk, que le ministère des Finances a décidé de prélever les taxes sur le tabac chez les manufacturiers, empêchant ainsi les Amérindiens dans les réserves d'en vendre à rabais, sans les taxes, aux non-autochtones.

Mardi, le grand chef Joe Norton accusait nommément Jean Charest et ses libéraux d'avoir provoqué ce changement d'orientation du ministère des Finances. Il menaçait du même coup d'imposer des droits de passage aux Québécois et aux institutions québécoises sur les routes et chemins de fer qui traversent Kahnawake.

M. Charest accepte d'emblée la paternité de la mise au jour de l'entente secrète entre le ministère du Revenu et le Mohawk Byron Hor-

ne. « N'eût été du travail fait par le caucus libéral, cette affaire-là serait passée inaperçue. Le gouvernement n'aurait pas bougé. »

Mais les libéraux ne s'en excuseront pas. « On fait le travail qu'on attend d'un parti politique. On n'a aucune espèce de regret. On ne vise pas un groupe en particulier. Que ce soit les Mohawks ou un autre groupe, peu importe, on va faire notre « job ». L'enjeu, ce n'est pas de savoir si on fait affaire à des gens de Kahnawake ou non. L'enjeu, c'est qu'il y a un système de droit qui vaut pour tout le monde et des lois qui doivent être appliquées de façon équitable. »

Le chef libéral blâme le gouvernement Bouchard pour ce regain de tension avec la communauté mohawk. « Ce vieux régime usé ne peut pas faire des ententes secrètes dans le dos de tout le monde pour éviter des impôts et ne pas en répondre à la population. » Il presse le gouvernement péquiste de négocier plutôt une entente avec la communauté mohawk. « Le gouvernement a l'obligation de régler ces problèmes-là, et de négocier... »

M. Charest ne s'inquiète pas outre mesure que le chef Norton menace d'imposer des taxes et des droits de passage aux institutions dans la réserve. « Ces gens-là se positionnent pour négocier. »

AILES
LES AILES DE LA MODE

Chic et tendance
pour papa

Nos milliers de chemises, cravates et chandails, des grands noms aux collections maison, feront le bonheur de papa.

20% à 50% sur les plus grands noms

Profitez de la fête des Pères pour économiser sur les marques américaines et européennes pour homme.

Marchandise sélectionnée.

MAIL CHAMPLAIN CARREFOUR LAVAL PLACE STE-FOY

En solde

Infirmières : les hôpitaux font appel au Conseil des services essentiels

MARIE-FRANCE LÉGER

L'Association des hôpitaux du Québec demande l'intervention du Conseil des services essentiels afin de forcer les infirmières à effectuer des heures supplémentaires dans les services spécialisés comme les soins intensifs, les urgences ou l'hémodialyse, où les départs à la retraite se sont fait cruellement sentir depuis un an.

Le Conseil se donne de son côté quelques jours pour permettre un rapprochement à la table des négociations. Dans le cas contraire, il convoquera les parties en fin de semaine pour en arriver à une entente, a fait savoir hier le porte-parole Denis Lalonde.

La Fédération des infirmiers et infirmières du Québec (FIQ), qui négocie actuellement avec le gouvernement, notamment sur l'embauche de jeunes infirmières, demande à ses troupes de s'abstenir d'effectuer des heures supplémentaires dès lundi. Une décision lourde de conséquences pour les hôpitaux déjà aux prises avec le casse-tête des remplacements de vacances.

Un sondage mené par l'AHQ auprès de 110 établissements sur 137, montre en effet que les hôpitaux vont éprouver des difficultés majeures de recrutement cet été dans les salles d'urgence (51 % des répondants), aux soins intensifs (46 %), au bloc opératoire (29 %), en salle d'accouchement (27 %), en psychiatrie (22 %), dans les unités coronariennes (18 %), en cardiologie (11 %).

Réunis pendant deux jours à l'occasion du congrès annuel de l'AHQ, les directeurs d'établissements déplorent que le gouvernement, trop pressé de réaliser des économies, n'ait pas échelonné les départs d'employés des secteurs névralgiques sur une période plus longue. Les listes de rappel sont épuisées et les nouvelles recrues manquent d'expérience pour travailler dans les secteurs

spécialisés où la formation est longue et ardue.

« On a voulu cibler les départs à la retraite. Mais ça ne s'est pas fait puisque les ententes (gouvernement et syndicats) se sont faites au-dessus de nous », a dénoncé hier Colette Tracyk, directrice générale de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal.

Jean-Claude Berlinguet, directeur général du Centre hospitalier régional de Lanaudière, a quant à lui souligné le niveau de détresse important parmi les employés qui doivent absorber les transformations du réseau. « En un an, on a eu une hausse de 440 % des demandes dans le programme d'aide aux employés. »

Ententes locales

Dans le réseau de la santé, 18 000 personnes ont pris leur retraite grâce au programme gouvernemental, dont 3800 infirmières. La présidente de l'AHQ, Marie-Claire Daigneault-Bourdeau, estime que le refus des heures supplémentaires va se répercuter cet été sur les services. Elle demeure toutefois convaincue que dans les établissements, les gestionnaires et les syndicats pourront en arriver à des ententes locales.

Mme Daigneault-Bourdeau a également rappelé que le processus de mutation et de remplacement dans les postes, prévu dans les conventions collectives, a aussi contribué à retarder les embauches, et par conséquent, la formation d'infirmières.

Le vice-président de l'AHQ, Yvon Marcoux, assure pour sa part que les problèmes d'effectifs dans les services spécialisés ne sont pas généralisés. Il signale pourtant qu'à l'avenir, il faudrait ramener aux établissements le soin de gérer le processus de remplacement des postes laissés vacants.

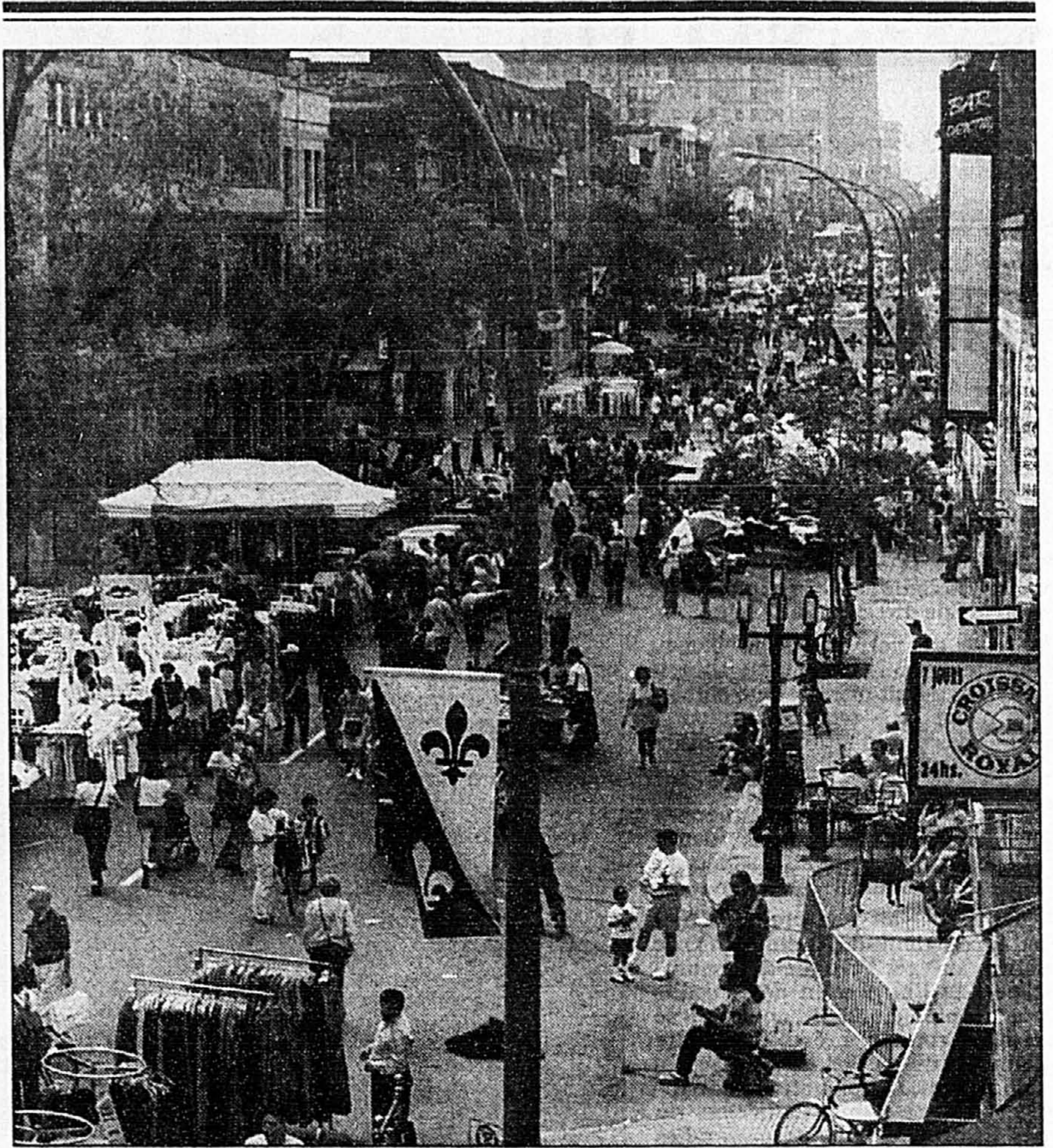


PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

Des allures de foire

Transformé jusqu'à dimanche en voie piétonne pour une vaste braderie entre Sherbrooke et Marie-Anne, le boulevard Saint-Laurent a attiré hier une foule nombreuse, venue fouiner parmi les vêtements, les disques compacts et autres marchandises venues prendre l'air de la rue.

Accès de rage des Canadiens au volant

Les deux tiers des Canadiens cèdent facilement à la colère sur la route et admettent volontiers jouer du klaxon pour se défouler. C'est l'une des conclusions d'un sondage Gallup sur ce phénomène de mieux en mieux connu qu'est l'accès de rage au volant.

Il s'agit d'une réaction colérique spontanée provoquée par le comportement d'un autre conducteur, comme par exemple un changement de voie soudain, un freinage brusque, une conduite trop lente un dimanche après-midi, etc. Le sondage Gallup a été réalisé du 22 au 31 mai dernier auprès de 1005 personnes.

On y apprend que près de la moitié des conducteurs (49 %) mettent leurs phares en code (hautes) pour aveugler un autre conducteur qui les a frustrés; 47 % se laissent aller à l'injure dans la sécurité de leur habitacle; 26 % font des gestes obscènes, 18 % n'hésitent pas à coller au pare-chocs d'un autre conducteur, et 11 % ont carrément coupé un autre automobiliste dans un accès de colère.

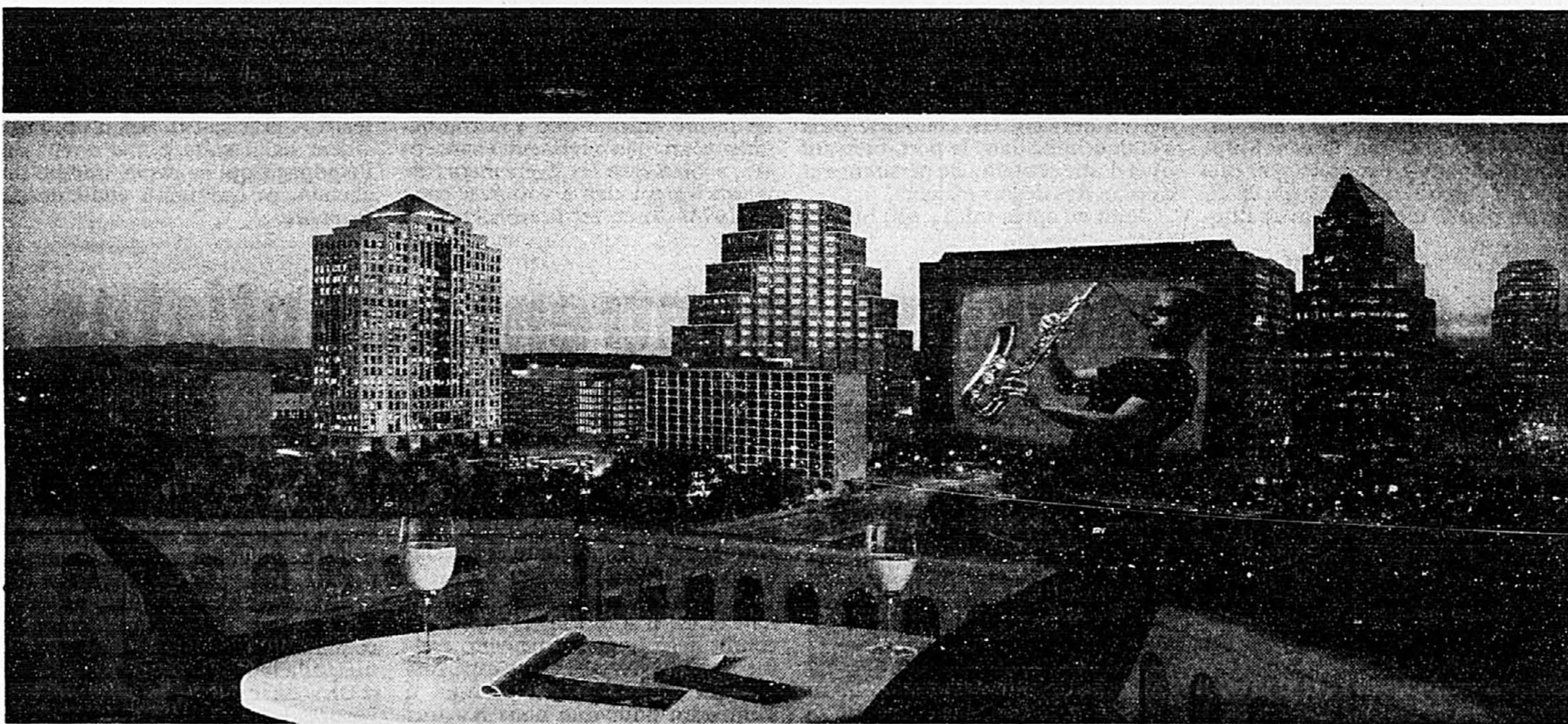
Huit pour cent ont freiné brusquement pour ennuyer celui qui les suit de trop près, et 5 % — sans doute les plus dangereux — admettent avoir pris en chasse un autre automobiliste ou être sorti de leur voiture pour chercher la bagarre.

Les femmes klaxonnent

Ce sont les hommes, surtout les plus jeunes, qui laissent plus facilement libre cours à leurs sentiments de colère. Les femmes n'auraient toutefois rien à leur envier pour ce qui est du maniement du klaxon.

Gallup a aussi demandé aux personnes interviewées dans quelle mesure elles sont affectées par le comportement des autres automobilistes. Il en ressort que ce que les Canadiens supportent le moins facilement c'est d'être collés aux pare-chocs; 46 % des répondants affirment que cela les met très en colère. Un autre comportement qui est source d'intense frustration chez 44 % des conducteurs canadiens est le fait de se faire couper. Quarante et un pour cent ne supportent pas les voitures qui vont et viennent en changeant de voies dans le trafic; 40 % s'enragent de voir quelqu'un brûler un feu rouge et 34 % deviennent très en colère quand un autre conducteur néglige de se servir de ses clignotants avant de tourner.

Gallup prend soin de préciser que la marge d'erreur de son sondage augmente dans les régions du pays où l'échantillonnage est plus faible. C'est le cas notamment du Québec où seulement 266 personnes ont été interviewées. Parions que d'autres facteurs typiquement québécois ou latins pourraient avoir un effet « distinct » sur ces résultats.



JAZZ CLUB du Maurier

Spectrum de Montréal • 21 h 30

1^{er} juillet Roy Haynes avec John Patitucci et Danilo Perez

2 juillet Le maître compositeur brésilien Egberto Gismonti et son trio

3 juillet Béla Fleck and the Flecktones

4 juillet Béla Fleck and the Flecktones

5 juillet Terence Blanchard Gospel Project

6 juillet Hommage à Cal Tjader avec Eddie Palmieri, Dave Samuels, Dave Valentin et leurs musiciens

8 juillet Ray Barretto et ses musiciens « New World Spirit »

9 juillet James Carter et son groupe. Invité spécial : Cyrus Chestnut

10 juillet Charlie Hunter et Pound for Pound

11 juillet Le chef d'orchestre du « Tonight Show » Kevin Eubanks et son trio

du Maurier

FESTIVAL
INTERNATIONAL
DE JAZZ
DE MONTRÉAL

Bleue

Billets :

(514) 790-1245

Du 1^{er} au 12 juillet

No man's land!

Chantal Hébert a profité d'une bourse du programme Reportage Japon de la Fondation Asia-Pacifique pour se pencher sur la place immense que la bande dessinée occupe au Japon. Aujourd'hui, elle nous raconte la bande dessinée pour Japonaises...



Chantal Hébert

Au Japon, contrairement aux États-Unis, l'appétit pour la bande dessinée, ou le manga comme on l'appelle là-bas, n'est pas essentiellement masculin, mais le menu offert est radicalement différent selon qu'on est un homme ou une femme.

Pendant que ces messieurs s'abreuvent dès la tendre enfance à la source d'aventures échevelées, le manga féminin, exception faite

d'une courte liste de produits ciblés sur les adolescentes, est loin de vivre d'amour et d'eau de rose.

Prenez le magazine *Be Love*, considéré comme un prototype du produit moyen offert aux Japonaises. Publié aux deux semaines pour un public dans la trentaine, composé à 80 % d'épouses au foyer et à 10 % « de femmes au travail en instance de se trouver un mari », précise son éditeur Tamotsu Kutomi, *Be Love*, malgré son titre, est réputé pour l'aspect prosaïque de sa bande dessinée.

Ses feuilletons les plus populaires mettent en vedette des héroïnes débrouillardes, en particulier une avocate qui défend la veuve et l'orphelin, une infirmière qui est l'âme d'un département d'obstétrique, et une aveugle qui réussit grâce à son chien-guide à mener une existence bien remplie.

Mais cet hommage répétitif à l'ingénuité féminine n'empêche pas *Be Love* de rendre justice à une autre réalité japonaise: celle qui veut que carrière et famille ne s'accordent pas au féminin. L'avocate est donc divorcée et son mari a la garde exclusive des enfants. L'infirmière qui aide tant de mères à donner naissance est célibataire, et l'héroïne aveugle a eu la chance d'épouser un vétérinaire, ce qui lui assure sa sécurité financière tout en garantissant à son indispensable compagnon canin des soins attentifs.

Dans l'éventail du manga offert aux femmes japonaises, on trouve une gamme de produits aussi variés, sinon davantage que dans la

BD pour hommes. Il y en a pour tous les goûts et ce n'est pas parce que le produit est destiné aux femmes qu'on en a évacué la sexualité, loin de là. Par exemple, l'art de perdre sa virginité est un des thèmes les plus exploités de la BD destinée aux adolescentes. Et un des meilleurs vendeurs de l'industrie est un magazine qui se spécialise dans les aventures homosexuelles et qui est acheté presque exclusivement par des femmes. Mais, dans le genre, les feuilletons plus conventionnels présentés par *Be Love* sont quand même parmi les plus représentatifs de la réalité de la moyenne des femmes japonaises, lesquelles paient encore le succès professionnel au prix d'une vie familiale.

Le paradoxe, c'est qu'avec le temps, le manga pour femmes s'est affirmé comme une des rares avenues qui leur permettent non seulement de partir à égalité avec les hommes en matière professionnelle, mais de casser le moule actuel. « Parce qu'il y a un marché exclusivement pour les femmes, cela ouvre des portes aux femmes », confirme Moto Hagio, un des grands noms de la BD japonaise moderne. Depuis 18 ans, cette artiste produit mensuellement un épisode pour la revue *Petit Flower*, tout en publiant une série de livres de manga de haut calibre. En termes de notoriété, de talent et de revenus, elle est au zénith d'une industrie où les femmes occupent une place de choix et jouissent d'une rare indépendance.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Jusqu'aux années 60, le manga fé-



minin était encore une affaire d'hommes, jusqu'à ce que les éditeurs découvrent que le public féminin était beaucoup plus acheteur d'histoires produites par des femmes. Résultat: aujourd'hui, la bande dessinée japonaise fait vivre plus d'artistes-femmes que son équivalent n'importe où ailleurs sur la planète.

Cette relative autonomie ne semble pas devoir être un phénomène

passager. Personne ne prône un décloisonnement de la BD japonaise. À entendre les artistes comme les éditeurs, aussi bien essayer de concilier des carnivores et des végétariens autour d'un même plat. Pour l'avenir prévisible, l'évasion au Japon ne se vivra donc pas en couple.

Demain: L'histoire d'un coup de foudre

Le sexe n'est pas un médicament

Un assureur américain refuse de rembourser le Viagra

Associated Press
HARTFORD, Connecticut

Une compagnie d'assurances américaine a décidé de ne pas rembourser la pilule Viagra dans le cadre de ses polices de base, estimant que les relations sexuelles ne sont pas médicalement nécessaires.

Dans une lettre de 14 pages envoyée lundi au Département des assurances de New York, la compagnie Aetna U.S. Healthcare affirme que Viagra — la pilule contre l'impuissance masculine — pourrait lui coûter plus de 50 millions de dollars US par an, et parle d'« utilisation essentiellement récréative et de consommation abusive de ce médicament ».

Cette décision intervient à un moment où beaucoup de compagnies d'assurances hésitent à rembourser Viagra qui, estiment-elles, fait partie des « médicaments liés à un certain mode de vie ».

« En clair, les relations sexuelles ne sont pas une nécessité médicale », explique la lettre.

En revanche, pour le Dr Rafael Wurzel, un expert en urologie, Viagra est nécessaire, parce que cette pilule aide les hommes à retrouver une fonction physique qu'ils avaient perdue et leur permet d'avoir de nouveau des relations sexuelles avec leurs partenaires.

« Tous les patients qui ont une base organique à leur dysfonctionnement érectile devraient être autorisés à bénéficier de ce traitement », a-t-il souligné.

Clauses restrictives

Le Département des assurances de New York avait demandé aux assureurs de dire si, oui ou non, ils allaient rembourser Viagra.

Parmi les réponses reçues, Aetna était la seule compagnie, sur 35, à refuser de rembourser Viagra dans le cadre d'une police d'assurance de base. Il faudra prendre une option supplémentaire pour que cela soit le cas...

Aetna, qui est basée à Hartford, dans le Connecticut, a avancé d'autres arguments pour justifier sa décision: les effets secondaires de la pilule, les risques de son utilisation combinée avec d'autres médicaments, ainsi

que les possibilités de fraudes et d'abus.

Les autres assureurs basés dans le Connecticut ont décidé de rembourser Viagra sur une base limitée. Oxford Health Plan a annoncé son intention de limiter les remboursements à six pilules par personne tous les 30 jours, et d'autres à quatre pilules par mois.

PATEK PHILIPPE
GENEVE

Mouvement automatique, date,
boîtier en or 18 ct. \$ 15,600.-.

Exclusif chez

KAUFFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES • DEPUIS 1954
2195 RUE CRESCENT, (près de Sherbrooke), (514) 848-0595
MONTRÉAL

**FAITES CONFIANCE A CHÂTEAU D'IVOIRE
POUR PRENDRE SOIN DE VOTRE ROLEX.**

Nous sommes fiers de pouvoir vous offrir un service après-vente Rolex de première qualité.

CHÂTEAU D'IVOIRE Vente et service après-vente Rolex **ROLEX**
GENÈVE

2020 rue de la Montagne, juste au nord de Maisonneuve • 845-4651

AVENTURE

ELECTRONIQUE

Une idée-cadeau originale et abordable pour la Fête des Pères!

Les meilleurs prix garantis*

OFFREZ-LUI UN TÉLÉPHONE CELLULAIRE!

clearNET™
SCP

PARLEZ BEAUCOUP
20\$ PAR MOIS
100 minutes en tout temps

PARLEZ BEAUCOUP PLUS
30\$ PAR MOIS
illimité les fins de semaine + 100 minutes en tout temps

PARLEZ ÉNORMÉMENT
60\$ PAR MOIS
illimité les fins de semaine + 300 minutes en tout temps

Spécial pour papa!

Gratuit!

ENSEMBLE PHOTO

- Caméra 35 mm
- 2 piles AA
- Film 12 poses couleur

à l'achat du téléphone cellulaire clearNET™

TÉLÉPHONE CELLULAIRE SCP NUMÉRIQUE

149⁹⁹

- Aucun contrat à signer
- Aucuns frais de mise en service
- Facturation à la seconde
- Messagerie vocale et afficheur inclus
- Garantie satisfaction de 30 jours sur le téléphone
- Appels locaux gratuits le jour de votre anniversaire

AVENTURE ÉLECTRONIQUE

vous invite à une soirée d'humour V.I.P. au Chapiteau Saint-Sauveur

Avec tout achat de 400\$ et plus à prix régulier

OBTENEZ

- 2 billets pour le spectacle d'humour «Lévesque & Turcotte» du 4 juillet 1998
- 1 consommation gratuite
- L'entrée gratuite à la discothèque

Billets en quantité limitée. Jusqu'à épuisement des billets. Détails en magasin.

RIEN À PAYER AVANT

12 mois

AUCUN PAIEMENT

AUCUN INTÉRÊT

sur nos produits avec étiquette verte

REPENTIGNY Galeries Rive-Nord (514) 581-1300	GRANBY 723, rue Principale (514) 776-7844	BROSSARD 8100 boul. Taschereau (514) 923-8100	CENTRE FAIRVIEW Entrée boul. Brunswick (514) 630-6815	CHÂTEAUGUAY 19 boul. St-Jean-Baptiste (514) 698-2005	DÉCARIE 690 boul. Décarie, Carré Décarie (514) 733-6900	DRUMMONDVILLE Carrefour Super Carrefour (819) 472-3124	LASALLE 7800 boul. Newman (514) 595-7800	LAVAL 3854 Autoroute 440, Décarie (514) 686-3956	LONGUEUIL 3714 Chemin Chambly (514) 674-3714	MONTRÉAL 3520 boul. St-Joseph E. (514) 235-3520	ST-LÉONARD 4550 boul. Métropolitain E. (514) 722-4550	SHERBROOKE 3280 boul. Portland (819) 346-6633	TROIS-RIVIÈRES Carrefour Trois-Rivières-Ouest (819) 891-4520	ST-HUBERT 3839 boul. Taschereau (514) 445-1011	ST-HYACINTHE 2125 boul. Casavant O. (514) 771-2125
---	--	--	--	---	--	---	---	---	---	--	--	--	---	---	---

La Cour d'appel délibère sur le cas du juge Therrien

Le juge Therrien a commis une simple « erreur de droit », plaide son avocat

YVES BOISVERT

Le juge Richard Therrien n'a pas voulu induire son comité de sélection en erreur en disant n'avoir jamais eu de démêlés avec la justice ; tout au plus a-t-il commis une « erreur de droit » qui n'est pas de nature à entraîner sa destitution.

Voilà ce qu'a soutenu hier l'avocat du juge, Jean-Claude Hébert, lors de la deuxième et dernière journée de l'audition de la requête en destitution présentée devant la Cour d'appel du Québec à Montréal.

Exceptionnellement, vu l'importance de l'affaire — jamais une cour d'appel au Canada n'a destitué un juge — la formation du plus haut tribunal au Québec comportait cinq juges. Le juge en chef Pierre Michaud et les juges Louis LeBel, Marc Beauregard, Jacques Delisle et André Forget passeront certainement plusieurs semaines à délibérer sur le dossier. Ils doivent « faire rapport » au gouvernement, qui prendra la décision finale.

Le juge Therrien, nommé en septembre 1996 et suspendu avec salaire depuis novembre 1996, est l'objet d'une requête en destitution depuis que le Conseil de la magistrature en a fait la recommandation au ministre de la Justice, l'an der-

nier. Le Conseil a conclu que M. Therrien, devant le comité de sélection des juges de la Cour du Québec en 1996, a manqué à son obligation de transparence en répondant par la négative quand on lui a demandé s'il avait eu des démêlés avec la justice.

Or, M. Therrien a été condamné en 1971 à un an de prison pour une infraction à la Loi sur les mesures de guerre, pendant qu'il était étudiant en droit. Habitant chez sa soeur dans un appartement du chemin Queen-Mary, à Montréal, il avait aidé cette dernière à cacher des felquistes qui seront plus tard condamnés pour le meurtre du ministre Pierre Laporte. Il n'avait été que peu présent à l'appartement et son implication fut mineure. Il n'a jamais été membre ou proche du Front de libération du Québec.

Ayant bénéficié d'un pardon 15 ans plus tard, M. Therrien a tenté sa chance à la magistrature. Les deux premières fois, il a révélé cette condamnation. Il n'a pas été retenu. Les troisième et quatrième fois, il a décidé de ne pas le faire. La loi stipulant qu'un pardon « annule » une condamnation, il croyait être en droit de faire cela. Il pensait aussi que si le comité retenait sa candidature, le ministre, lui, aurait sa condamnation devant lui avant de décider de le nommer, à cause de l'enquête policière de routine. Or, l'enquête a flanché et l'information n'a pas été divulguée. Le ministre a appris son passé après sa nomination.

L'argument de Me Hébert est



Le juge Richard Therrien a été nommé en septembre 1996 et il est suspendu avec salaire depuis novembre 1996.

que son client, s'il a commis une faute, a simplement exagéré en toute sincérité la portée de la loi sur le pardon en s'en servant pour nier ses « démêlés ». Est-ce que cette erreur est à ce point grossière qu'elle rend le juge inapte à siéger ?

Le juge Delisle s'est demandé tout haut si cette approche n'était pas trop legaliste et si « le gros bon sens ne commande pas qu'une personne posant sa candidature à la magistrature » divulgue ce type d'information ?

Oui et non, dit Me Hébert. Ici, après deux échecs, M. Therrien croyait être victime de discrimination et ne pas être entendu avec ouverture par les comités en dévoilant cette information. Il voulait être évalué « comme tout le monde » et pensait que le ministre saurait retracer son passé.

« Je souhaiterais que vous donniez une interprétation moderne, généreuse de la Loi sur le pardon ; sinon, ça nous fera basculer dans la discrimination », dit-il.

Pour Me Robert Mongeon, avocat du ministre de la Justice, « il faut absolument qu'un candidat accepte de se mettre au blanc et s'oblige à une immense transparence. Si le ministre ne peut plus se fier aux candidats pour obtenir toute l'information sur leur passé, à quoi peut-il se fier ? » demande-t-il.

Le terme « démêlés » est assez large pour englober même une cause ayant donné lieu à un acquittement, même une cause civile, dit Me Mongeon.

Peut-être qu'après avoir su la réelle implication de M. Therrien dans l'événement de 1970, et avoir vu sa carrière brillante par la suite, le ministre aurait voulu nommer M. Therrien et en faire un exemple de réhabilitation. Ou peut-être pas. Mais c'était sa discrétion, et cacher cette information, c'était le priver de son droit d'exercer ce choix, souligne Me Mongeon, qui ne prend pas position sur la conséquence de ce manquement : c'est à la cour de décider si la destitution se justifie.

XIV^e COMPÉTITION PYROMUSICALE DE MONTRÉAL

La meilleure place en ville!



L'International
BENSON & HEDGES
AGFA FILM

LaRonde

Parc des Îles de Montréal

LES DANSES CÉLÈBRES

Gagnants d'un jupiter de bronze dès leur première visite l'an dernier, ces artistes du feu vous entraîneront dans un tourbillon musical, inspiré de danses célèbres.

Billet d'entrée sur le site à partir de 12,17 \$, taxes en sus, en vente à la billetterie de La Ronde, qui donne accès seulement à la Grande Roue, à la Spirale, au Minirail et aux spectacles à entrée libre.

* Prix par billet de siège réservé, par soir de feu. Taxes et frais de gestion en sus. Tous les tarifs sont modifiables sans préavis.

PAYS EN COMPÉTITION

Samedi	6 juin	Italie
Mercredi	10 juin	France
Samedi	13 juin	Canada
Mercredi	17 juin	Espagne
Samedi	20 juin	Autriche
Samedi	27 juin	Chine
Dimanche	5 juillet	Allemagne
Dimanche	12 juillet	Etats-Unis
Dimanche	19 juillet	La Ronde

SIÈGE RÉSERVÉ À PARTIR DE

25 65 \$

INCLUANT : billet de siège réservé et accès à tous les manèges de La Ronde. Les feux sont tirés à 22 h, beau temps mauvais temps.

Nouveau tarif pour les 11 ans et moins, dans les gradins 10 et 11.

Renseignements généraux pour les feux et La Ronde : (514) 872-ILES (4537)
Extérieur de Montréal sans frais : 1 800 797-ILES (4537).

INFO-GROUPE
(514) 935-5161
1 800 361-0020

CBC

CITÉ
ROCK DÉTENTE
102.1 FM

TOS

La Presse

CKAC 730
102.1 FM

BILLETS
514 790 1245
1 800 361 4595

ADMISSION

Pour aller à La Ronde, prendre l'autobus et le métro, c'est intelligent. Ile-Sainte-Hélène ou 169 - La Ronde (métro Papineau)

Le faucon pèlerin : le plus rapide à 184 km/h

Agence France-Press
GENÈVE

Le faucon pèlerin passait pour l'oiseau le plus rapide du monde, ce qui vient d'être prouvé par des radars suisses qui ont enregistré des piqués à 184 km/h, selon l'observatoire ornithologique suisse.

La littérature spécialisée avait avancé à tort des informations faisant état d'une vitesse allant jusqu'à 300 km/h. Un appareillage important est nécessaire pour mesurer des faucons en piqué, le moment et le vol de chasse du faucon étant imprévisibles.

Il a fallu plusieurs mois pour réaliser quatre enregistrements, précise la station d'observation.

Ces mesures allant jusqu'à 184 km/h, représentent la vitesse la plus élevée jamais enregistrée pour un oiseau, souligne la station dans un communiqué.

Le faucon pèlerin s'est spécialisé dans la chasse aux oiseaux en vol et il doit aller très vite pour attraper des pigeons et des canards, ces derniers volant à près de 80 km/h.

**futons
duvets**



ungava

10, av. des Pins O., coin St-Laurent
287-9276 mar-ven 11h-18h sam 11h-17h



Le 13 juin 1998, l'Université de Sherbrooke a décerné au Protecteur du citoyen du Québec,

Me Daniel Jacoby

le grade de docteur honoris causa en droit. Cet honneur lui a été attribué lors de la cérémonie des grades pour souligner la qualité de sa carrière professionnelle et le caractère éminent de ses réalisations dans ses fonctions de Protecteur du citoyen. Me Jacoby occupe également les fonctions de Secrétaire exécutif de l'Institut international de l'ombudsman et de Président de l'Association des ombudsmans et médiateurs de la Francophonie.

Le collège LaSalle pourra utiliser le décret sur les coûts de main-d'oeuvre

Un jugement qui pourrait avoir un effet d'entraînement

YVES BOISVERT

Dans un jugement qui ouvre la porte à des contestations judiciaires pour plus d'une centaine de collèges privés du Québec, le collège LaSalle vient d'obtenir la permission de la Cour supérieure de se servir du décret gouvernemental de l'été dernier pour imposer une baisse de salaire de 6 % à ses employés.

Le juge Alphonse Barbeau, de la Cour supérieure, a en effet déclaré hier inapplicable au collège LaSalle l'exception prévue au décret gouvernemental du 25 juin 1997 sur la diminution des coûts de la main-d'oeuvre dans le secteur public.

Ce décret permettait au gouvernement et aux sociétés paragonnementales de diminuer de force la masse salariale de 6 %, dans les cas où il n'y avait pas eu d'entente entre l'employeur et le syndicat. Mais le décret excluait nommément les collèges privés.

Le décret a été émis en vertu d'une loi de l'Assemblée nationale qui prévoyait que des organismes pouvaient être exclus de l'application de ce décret si le gouvernement estimait que ces organismes ont déjà en main les outils pour permettre la réduction des coûts de main-d'oeuvre.

Les collèges privés, aux yeux du gouvernement, avaient ces outils et devaient donc être exclus du décret.

En même temps, Québec sabrait les subventions aux collèges. LaSalle perdait ainsi 1 048 000\$. Le collège devait négocier lui-

même la baisse de traitement de ses employés pour récupérer cette somme. Estimant la situation injuste, le collège a déposé une requête en Cour supérieure, qui vient de lui donner raison.

Le procureur général a tenté de convaincre le juge que le collège entrait dans les exceptions prévues à la loi, ayant supposément dans sa convention collective la possibilité de réduire la masse salariale. Le juge estime cet énoncé sans fondement. Aucun fonctionnaire n'avait étudié la convention collective du collège (ni d'aucun autre) avant le décret.

Bref, c'est de façon totalement arbitraire qu'on a exclu les collèges privés, du moins le collège LaSalle, de dire le juge Barbeau. Le résultat net de la baisse de subvention jumelée à l'impossibilité de forcer une baisse de traitement est un péril financier certain, aux yeux du juge.

« Nous vivons dans ce pays sous la règle de la loi, le principe de la légalité », écrit le juge. Le rôle des tribunaux est d'« écarter tout acte » qui ne cadre pas avec ce principe « qui est le gage de nos libertés fondamentales ».

Vu ce qu'il considère comme une urgence pour le collège, le juge ordonne que sa décision s'applique malgré tout appel que pourrait inscrire le gouvernement d'ici un mois.

« Ça rappelle au gouvernement et à l'administration en général que personne n'est au-dessus de la loi », a commenté hier M^e Gérard Dugré, avocat du collège.

La décision ne s'applique qu'au collège, mais si ses principes sont suivis, elle pourrait s'appliquer aux autres collèges privés s'ils en faisaient la demande.

Ne manquez pas cette occasion offerte par Rockport



Aubaines exceptionnelles sur des styles de fin de série
Économies de 20 à 35 %

Jusqu'au 28 juin*

De bonnes affaires Rockport dans ces magasins :

Boutique Le Marcheur

- Rue St. Denis

Terra Firma

- Centre Eaton - Cours du Mont-Royal

Chaussurama

- St.-Sauveur - Ste.-Hyacinthe - Ste.-Anne-de-Beaupré

Chaussures Caron

- Sherbrooke - Trois-Rivières

Florsheim

Ne manquez pas l'occasion !

Appelez 1-800-387-8812 pour les emplacements des magasins.

uncompromise.^{MC}

*1998 The Rockport Company, Inc. Tous droits réservés. ROCKPORT est une marque déposée et UNCOMPROMISE est une marque de commerce de The Rockport Company, Inc.

*jusqu'à épuisement des stocks.

Au coeur des Laurentides

à partir de 4450\$

- 220 chambres et appartements-condos luxueux
- Piscines Intérieure et extérieure
- Club santé/squash/tennis extérieurs (2)
- Restaurant fine cuisine «L'Amblance»
- Bar/Terrasse • Centre «Manoir Santé»

PLAN FAMILIAL

- 0 à 5 ans repas gratuits
- 6 à 12 ans 50%
- Pas de frais additionnels pour les enfants de moins de 18 ans partageant la chambre des parents

HÔTEL
Manoir Saint-Sauveur

246, Chemin du Lac Millette
Saint-Sauveur-des-Monts (Québec) J0R 1R0
Tél.: (540) 227-1811 Téléc.: 227-8512
www.manoir-saint-sauveur.com

1 800 361-0505



André Boulanger
Directeur artistique
Mardigrate inc.

Mon conseiller Brenrose, je ne pourrais plus m'en passer. Fini les hésitations. Toujours au courant des dernières innovations dans le monde de l'informatique, il me guide dans mes achats. Il connaît parfaitement les besoins de l'industrie des arts graphiques et du multimédia.

Et je ne perds plus de temps à magasiner : Brenrose fait les meilleurs prix et offre le meilleur service.

Quand vient le temps de fournir à mon équipe les outils de travail les plus performants, c'est à Brenrose que je fais confiance. D'ailleurs, je ne suis pas le seul : plus de 2000 entreprises font de même.

Je vous refile son numéro de téléphone ?

Achetez un Power Macintosh G3 avant le 26 juin et profitez d'une offre incroyable !



Brenrose : le spécialiste des produits Apple.
(514) 738-9955

Plus de puissance
Plus de compatibilité

Obtenez gratuitement* une extension de mémoire vive de 32 Mo ou le logiciel Connectix Virtual PC 2.0 (avec Windows 95) à l'achat d'un ordinateur de bureau ou d'une tour Power Macintosh G3.

ou
Obtenez 2 extensions de mémoire vive de 32 Mo ou une extension de mémoire vive de 32 Mo plus Connectix Virtual PC 2.0 (avec Windows 95) à l'achat d'un ordinateur de bureau ou d'une tour Power Macintosh G3 et d'un moniteur Apple admissible.

*Hâtez-vous!
Ces offres prennent fin le 26 juin 1998.



Apple Computer, Inc.

Brenrose Solutions inc.
8150, rue Devonshire
Montréal, Québec H4P 2K3



BRENROSE
SOLUTIONS INC

***OFFRE ADDITIONNELLE : ACHETEZ UN MACINTOSH G3 ET UN ÉCRAN APPLE ET OBTENEZ 100 \$ DE RABAIS. SEULEMENT CHEZ BRENROSE !**

Montréal métro

L'EXPRESS
DU MATIN

Arrêtés pour meurtre

■ Deux hommes âgés de 18 ans et 19 ans ont été arrêtés hier



Christopher
Bélair

pour leur rôle dans le meurtre de Christopher Bélair, ce jeune homme de 19 ans poignardé mardi soir sur le trottoir de la rue University, à quelques mètres au nord de la rue Sherbrooke.

La police de la CUM a également retrouvé la voiture ayant servi aux agresseurs, a indiqué le lieutenant Jean-François Martin, de la section des homicides. Le nombre exact d'assaillants n'a pas été confirmé, mais on pense qu'il y en avait quatre ou cinq. Quant à la victime, le lieutenant Martin a confirmé qu'il étudiait au High School of Montreal, un établissement qui donne des cours aux adultes, à proximité du lieu du crime. Il est également possible que l'école ait été fréquentée par certains des assaillants. Les deux hommes arrêtés hier, deux anglophones, devaient comparaître aujourd'hui pour répondre à des accusations de meurtre. Les enquêteurs recherchent par ailleurs des témoins de l'altercation qui a coûté la vie à Christopher Bélair. On peut joindre les sergents-détectives Denis Renaud et Michel Bergeron au 280-2052.

Collecte de RDD

■ Le week-end prochain, l'unité mobile de récupération des résidus domestiques dangereux (RDD) s'installera dans le secteur Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension de Montréal. Les citoyens sont invités à y déposer leurs restes de peinture et teinture, leurs huiles usées, leurs vieilles batteries d'automobile, leurs médicaments périmés, leurs piles domestiques, ainsi que tous les autres résidus qualifiés de toxiques, explosifs, corrosifs ou inflammables. Où? Dans le stationnement de l'aréna Jean-Rougeau au 8000, rue de Normanville, (angle de la rue Jarry). Quand? Demain, entre midi et 20 h et samedi, entre 8 h et 16 h. Pour des raisons de sécurité publique, il est interdit de laisser les RDD sur le terrain en dehors des heures de collecte.

Non à Radio-Nord

■ Les employés syndiqués du réseau de télévision Radio-Nord ont rejeté dans une proportion de 98 %, mardi soir, les dernières offres patronales. Ils ont donné un mandat à leur comité de négociation pour enclencher le processus en vue de l'obtention du droit de grève dans les plus brefs délais. L'employeur propose un gel de salaire pour 1998 et 1 % d'augmentation pour chacune des deux autres années du contrat. Il exige également l'embauche d'animateurs contractuels, l'utilisation de caméras par les journalistes d'Amos et de La Sarre ainsi que la lecture des bulletins de nouvelles par les animateurs. Les 85 syndiqués de Radio-Nord sont sans contrat depuis le 31 décembre dernier.

Avocat accusé

■ Un avocat du Comité de déontologie policière, Jean Nadeau, comparaitra en cour municipale de Laval, le 7 juillet, sous l'accusation d'avoir conduit une automobile avec des facultés affaiblies. Il a été intercepté par deux agents de la police de Laval, le 2 juin, alors qu'il circulait dans le quartier Sainte-Rose. Après avoir informé les policiers de la position qu'il occupait, il a été invité à subir l'alcootest. Il a été par la suite mis en liberté avec promesse de comparaître.

Plans d'alimentation

■ L'ACEF de l'Est met la population en garde contre des vendeurs de plans d'alimentation qui commencent à circuler dans le quartier, en insistant surtout sur le fait que les consommateurs feront des économies à partir du forfait proposé. Mais faut-il alors acheter un congélateur? La variété des produits correspond-elle à vos goûts? Quels sont les coûts de livraison? L'ACEF suggère aux gens de ne pas signer les yeux fermés et, le cas échéant, d'annuler le contrat dans un délai de dix jours, selon les dispositions de la loi sur la protection des consommateurs. Pour informations, faites le 257-6622.

L'affaire Barnabé a coûté 1,08 million

La facture qu'éponge la CUM pourrait sensiblement augmenter

GILLES GAUTHIER

L'affaire Barnabé a coûté jusqu'à maintenant 1,08 million à la CUM et la facture pourrait augmenter considérablement.

C'est ce qu'indiquent des informations obtenues par le conseiller municipal de Snowdon, Marvin Rotrand, du parti montréalais Coalition démocratique.

Il a reçu hier de la présidente du comité exécutif de la CUM, Vera Danyluk, un premier bilan financier : 716 966 \$ pour la représentation devant le Comité de déontologie policière, dont 80 833 \$ pour un officier supérieur, 215 000 \$ versés à la famille, 140 733 \$ pour la représentation des policiers en matière criminelle et 8003 \$ payés au Centre hospitalier Notre-Dame-de-la-Merci.

D'autres frais d'avocats en matiè-

re criminelle ont été assumés jusqu'à maintenant par la Fraternité des policiers de la CUM, mais ils pourraient faire l'objet de griefs. M. Rotrand a mentionné le chiffre de 432 000 \$ plus les intérêts, ce que n'a pas nié Mme Danyluk lorsqu'elle a été interrogée hier soir par le représentant de Snowdon au cours de l'assemblée mensuelle du conseil de la CUM. M. Rotrand a ajouté que la famille, qui réclamait 7,95 millions, pourrait porter sa cause en appel et obtenir plus que 215 000 \$.

Mme Danyluk a précisé que le comité exécutif de la CUM avait refusé de payer les frais additionnels de représentation en matière criminelle. Le directeur du SPCUM avait recommandé, a-t-elle ajouté, de ne pas verser les montants réclamés en invoquant la notion de « faute lourde ». Elle s'attend à ce que des griefs en bonne et due forme soient déposés.

Le conseil a par ailleurs adopté une motion de Michel Prescott et

Richard Théorêt du RCM demandant que le comité exécutif modifie le règlement sur la « discipline interne » des policiers de la CUM, qui permet que les suspensions soient échangées pour des journées de vacances et des congés hebdomadaires.

Ils demandaient aussi que les deux policiers suspendus par le Comité de déontologie dans l'affaire Barnabé, Michel Vadeboncoeur et André Lapointe, qui avaient procédé à de tels échanges, purgent au moins une partie du temps de leur sanction étant donné qu'il serait difficile d'agir rétroactivement en imposant un respect intégral de la peine.

Mme Danyluk a promis à l'assemblée qu'une réponse sera fournie lors de la prochaine réunion, en août, sur la première partie de la proposition. La deuxième, a-t-elle rappelé, fait l'objet d'une requête en mandamus déposée en Cour supérieure par le procureur général du Québec et le Commissaire à la

déontologie policière.

L'assemblée a, sur une autre plan, entériné la location pour 15 ans d'un immeuble à Outremont pour y installer le poste de police de quartier 36, qui desservira également le quartier montréalais du Mile-End. La population de ce district et la conseillère municipale Helen Fotopolos ont longuement combattu afin que ce poste ait pignon sur rue chez eux.

Le président de la Commission de l'environnement de la CUM et maire de LaSalle, Michel Leduc, a demandé au ministre Paul Bégin de « parler à ses fonctionnaires », qui font preuve selon lui d'arrogance en refusant de discuter de la facture présentée par la CUM pour les responsabilités qu'elle assume en matière d'assainissement de l'air. Selon lui, Québec n'a remboursé que 55 % des coûts en 1997 et la CUM ne sait pas encore quelle sera la part assumée par le gouvernement cette année.



Michel Pallascio (au centre) et son équipe du Regroupement scolaire confessionnel ont présidé à leur toute dernière séance du conseil des commissaires de la CECM avant la mise en place des nouvelles commissions scolaires linguistiques.

Sortie discrète de Michel Pallascio à la CECM

HUGO DUMAS

Pas d'envolée spectaculaire. Ni de sortie fracassante de la part de l'opposition. Le règne de Michel Pallascio à la tête de la Commission des écoles catholiques de Montréal s'est achevé dans le calme et la sobriété, hier soir, lors de la toute dernière séance du conseil des commissaires.

Une page d'histoire a donc été tournée. Presque sans émotion. D'ici deux semaines, l'institution centenaire qu'est la CECM disparaîtra dans le tourbillon de la mise en place des nouvelles commissions scolaires linguistiques. Et Michel Pallascio n'en sera plus le président.

Aux commandes de la CECM depuis un quart de siècle, les catholiques ont été chassés du pouvoir par les tenants d'une école publique, moderne et commune, lors des élections scolaires de dimanche. Une nouvelle équipe prendra maintenant le relais.

Vêtu d'un complet rayé sombre, M. Pallascio ne laissait transparaître aucun sentiment à la suite des 20 petites minutes de la séance finale du conseil des commissaires. « Cela va continuer. On respecte le verdict populaire. Et on travaille au niveau de ce qui a été décidé par le gouvernement », débite-t-il sur un ton neutre.

C'est maintenant le jeu de la chaise musicale qui s'enclenche. À

partir du 1^{er} juillet, c'est le chef du Mouvement pour une école moderne et ouverte, Diane De Courcy, qui s'assoira sur le siège de cuir de M. Pallascio. Bye-bye le fauteuil situé tout près de la sortie de secours.

« On a fait notre boulot dans le respect des commissaires actuels. J'ai beaucoup de respect, surtout pour mes adversaires », confie rapidement Diane De Courcy, qui a passé 11 ans dans l'opposition.

Dans deux semaines, la chef du MEMO se trouvera à la tête de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), la nouvelle créature qui remplacera bientôt la CECM. Du boulot en perspective.

Le MEMO a également présenté une nouvelle résolution, hier soir,

lors du conseil provisoire de la future CSDM, visant à revoir complètement le partage de certains bâtiments avec la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal. Le vote a été serré, mais une majorité a accueilli la résolution. Une nouvelle proposition, remplaçant la précédente, sera présentée aux commissions scolaires anglophones sous peu.

Ce dossier doit être réglé avec la CEPGM d'ici le 30 juin. À défaut d'une entente, la ministre de l'Éducation devra trancher. Le MEMO soutient que la CECM s'est fait avoir lors du partage des bâtiments entre la CSDM et les commissions scolaires anglophones, ce qui a entraîné une perte de 52 millions de dollars.

Têtes d'affiche

■ L'Association pulmonaire du Québec vient de lancer sa campagne annuelle de financement en soulignant que 500 000 Québécois souffrent d'asthme. Renseignements : Association pulmonaire du Québec, 4837, rue Boyer, bureau 100, Montréal (Québec), H2J 3E6. Tél. 1-800-295-8111, ou (514) 596-0805.



Éleine
Phénix

■ C'est sous la présidence d'honneur d'Éleine Phénix, première vice-présidente (formation du capital) à la Bourse de Montréal, que se déroulera le tournoi de golf mixte du Réseau des femmes d'affaires du Québec. Les profits de l'activité iront à la fondation des Prix de l'Association des femmes d'affaires. C'est pour le lundi 17 août, au golf Saint-Raphaël de l'île Bizard. Coût : 160 \$ (60 \$ pour le souper seulement). Renseignements : 435-0070.

■ Carine Dutil et Sonia Claproot sont les dernières lauréates des prix Charles-Coderre instaurés au lendemain de la mise en vigueur de la Loi de la protection de la jeunesse en 1979. Leur recherche *La protection de l'enfant : évolution, se présente comme un travail de conclusion à la série de recherches en droit social subventionnées par ce prix.* La fondation Charles-Coderre, du nom

du premier avocat à travailler au sein d'une agence sociale, continuera d'encourager les projets de recherche et de formation pour l'avancement du droit social mais à une autre échelle, soit celle des études supérieures. Les travaux récompensés au fil des ans ont permis de faire avancer le droit social et la protection de la jeunesse, rappelle Christiane Dubreuil, secrétaire de la fondation.



Philippe
de Gaspé
Beaubien

■ La cérémonie de collation des grades de l'École des hautes études commerciales, moment de consécration pour 575 finissants, a été l'occasion de remettre un doctorat honorifique à Philippe de Gaspé Beaubien, un homme d'affaires qui a présidé pendant plus de 30 ans aux destinées du groupe Télé-média, devenue l'entreprise de radiodiffusion la plus importante au pays. Il est également l'instigateur du programme *Participation* qu'il a fondé à titre de président du Conseil national de la santé et des sports amateurs.

■ C'est grâce à un apport financier de la fondation Marcelle et Jean Coutu, que le Centre de référence du Grand Montréal a pu publier une nouvelle édition de son *Répertoire de groupes d'entraide dans le Grand Montréal*. Il s'agit de la troi-

sième édition de cet ouvrage bilingue de 225 pages, recensant quelque 400 groupes d'entraide de la région montréalaise. Ce répertoire se présente comme un complément au *Répertoire des services communautaires du Grand Montréal*. Les thèmes du répertoire sont : femmes, hommes, famille (relations interpersonnelles), santé mentale, santé physique, handicaps, dépendance, deuil, violence et agressions sexuelles. Coût : 20 \$. Renseignements : 527-1375.



Diane
Matte

■ Développement et paix, un organisme catholique de coopération internationale, a profité de la célébration de son 30^e anniversaire pour souligner l'apport d'individus et de groupes à son action de solidarité humanitaire. On a ainsi remis un certificat honorifique à Diane Matte, coordonnatrice de la *Marche des femmes de l'an 2000*, organisée par la Fédération des femmes du Québec. On a par la même occasion rendu hommage à 30 personnes et institutions dont plusieurs communautés religieuses à travers le pays, Développement et paix étant un organisme canadien.

■ La Société de l'autisme et des TED (trouble envahissant du développement) de Laval, compte mettre l'accent sur les services aux parents (répit, camp, soutien, etc.)

au cours de la prochaine année, et a profité de la tenue de son assemblée annuelle pour reconnaître l'engagement de personnes dévouées. Le prix Personnel méritant a été décerné à Marie-Christine Pallascio, responsable des camps pour le Chat Botté ; le prix Bénévole est allé à Raynald Nadeau, administrateur des services du Chat Botté ; et le prix Partenaire a été remis à Gilles Rousseau, du service de la culture, des loisirs et de la vie communautaire à Laval. Enfin, une bourse de recherche de 300 \$ a été attribuée à Véronique Langlois.



André
Lemire

■ C'est le lundi 6 juillet, au club de golf Verchères, que 36 passionnés de golf seront appelés à relever le défi de jouer « cent trous en une journée », dans le cadre du Marathon de golf de la Société de la sclérose en plaques. Placé sous la présidence d'honneur d'André Lemire, président de Marleau Lemire, ce marathon de golf vise à amasser 100 000 \$, les participants étant invités à se faire commanditer à « coup » de 25 \$ par trou. Le départ est prévu pour 5h30. Renseignements : 849-7591.

Adressez vos communications à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Montréal métro

Les Espagnols réussissent une danse du feu enlevante

GEORGES LAMON

Ah ces Espagnols ! Hier soir, ils ont secoué La Ronde par leur spectacle fracassant. Une « danse du feu » qui a réveillé les milliers d'amateurs qui s'attendaient plutôt à revivre une de ces soirées maussades.

Ce qui est ressorti de ce feu c'est en particulier la qualité et l'originalité du fabricant, Ricardo Caballer. Des bombes qui montaient dans le ciel, en dépit d'un plafond bas.

On a rarement pu apprécier à La Ronde un Lac des cygnes à u s s i somptueux, aussi élégant. Un départ avec des soupapes volantes qui virevoltaient dans un ballet de feu. Montant et reprenant leur envol. Tout cela dans un agencement subtil de teintes bleu-or-vert et

blanc. Une pièce particulièrement bien construite et réussie.

Comme les Espagnols n'ont pas fait appel au système pyrodigital où tout est programmé, ils ont risqué quelques fausses notes. À la fin de quelques morceaux on décelait des retards dans la synchronisation.

Que dire de la musique ! On n'y décelait aucune trame précise. Toutefois, les Espagnols ont su alterner les morceaux pour conserver l'intérêt des amateurs. Une série de morceaux variés qui partaient de musiques de films en passant par la musique espagnole pour se terminer sur du French Can-can. Mais on ne sentait pas le lien entre les tableaux.

Nouveau venu à la compétition de Montréal, Ricardo Caballer a démontré qu'il était digne de la tradition des artificiers espagnols qui se sont produits à La Ronde depuis 1985.

Et quoi de plus entraînant, de plus rythmé, de plus éclatant que ce Can-Can d'Offenbach servi à l'Espagnole pour une finale toute en couleurs et en force comme les Espagnols aiment nous en servir dans leur plus pure tradition.

Samedi les Autrichiens de la firme Gunter Vogler, gagnants du Jupiter de bronze l'an dernier, nous reviennent avec spectacle remémorant les danses célèbres.

Desserte du métro: la STL remporte la première manche contre Saint-Laurent

La station Côte-Vertu servira de terminus aux autobus de Laval dès samedi

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

La Société de transport de Laval a gagné hier la première manche du différend qui l'oppose à Saint-Laurent au sujet de la nouvelle desserte du métro Côte-Vertu, qui doit débiter samedi.

Le juge Wilbrod Claude Décarie, de la Cour supérieure, a en effet accordé hier l'injonction interlocutoire provisoire réclamée par la STL, et a ordonné à l'administration de Saint-Laurent de s'abstenir de tout moyen visant à entraver la libre circulation des autobus de la STL sur son territoire.

La STL, qui a l'appui de l'Agence métropolitaine de transport et du groupe de défense des droits des utilisateurs du transport en commun, Transport 2000, doit inaugurer samedi deux nouveaux circuits qui assureront pour la première fois la desserte du secteur ouest de la CUM.

Le 9 juin, le conseil municipal

de Saint-Laurent a toutefois adopté une modification à son règlement de la sécurité routière, afin d'empêcher les autobus de la STL de circuler sur plusieurs voies à l'est du boulevard Marcel-Laurin, une façon de leur interdire l'accès à la station Côte-Vertu.

Au soutien de leur décision, les élus de Saint-Laurent disent notamment craindre un alourdissement marqué de la circulation sur les boulevards Côte-Vertu et Décarie, déjà empruntés par 12 lignes de la STCUM. La Ville ne veut pas non plus que les autobus de la STL empruntent des rues résidentielles.

La STL s'est adressée aux tribunaux pour dénouer le conflit. Dans

sa décision, le juge Décarie somme la Ville et ses employés, fonctionnaires et élus de s'abstenir de faire tout geste visant à empêcher les autobus de circuler. (Finis, donc, les projets de chaînes humaines évoqués récemment par un des conseillers municipaux.) Il ordonne aussi que soient enlevés tous les panneaux de signalisation touchant les autobus de la STL. Finalement, il suspend jusqu'au 26 juin, date à laquelle les parties reviendront plaider sur le fond, l'application du règlement adopté le 9 juin.

Le juge Décarie a par ailleurs rejeté la demande d'injonction de Saint-Laurent, qui souhaitait faire confirmer l'interdiction de passage.

Dans un communiqué, le directeur général par intérim de la STL, Gaétan Turbide, a dit qu'il était « heureux du résultat, car il est important pour le développement du transport en commun que ces deux circuits soient mis en opération ».

Le maire de Saint-Laurent, Bernard Paquet, demeure confiant malgré l'échec d'hier. « Ils ont gagné momentanément, mais quand on ira au fond dans 10 jours, on pourra éclaircir plusieurs points », a-t-il commenté.

Car le maire n'en démord pas, le projet de la STL est nuisible. « Tous nos rapports nous indiquent que la station de métro Côte-Vertu n'est pas conçue pour servir de terminus, c'est une station comme les autres », dit-il.

Comme solution de rechange au projet de la STL, l'administration de Saint-Laurent propose entre autres que les autobus de Laval se rendent au centre commercial Place-Vertu. Les usagers du transport en commun devraient toutefois prendre une correspondance supplémentaire sur un autobus de la STCUM, une option catégoriquement rejetée par la STL.



Feux sur la ville

blanc. Une pièce particulièrement bien construite et réussie.

Comme les Espagnols n'ont pas fait appel au système pyrodigital où tout est programmé, ils ont risqué quelques fausses notes. À la fin de quelques morceaux on décelait des retards dans la synchronisation.

Que dire de la musique ! On n'y décelait aucune trame précise. Toutefois, les Espagnols ont su alterner les morceaux pour conserver l'intérêt des amateurs. Une série de morceaux variés qui partaient de musiques de films en passant par la musique espagnole pour se terminer sur du French Can-can. Mais on ne sentait pas le lien entre les tableaux.

Nouveau venu à la compétition de Montréal, Ricardo Caballer a démontré qu'il était digne de la tradition des artificiers espagnols qui se sont produits à La Ronde depuis 1985.

Et quoi de plus entraînant, de plus rythmé, de plus éclatant que ce Can-Can d'Offenbach servi à l'Espagnole pour une finale toute en couleurs et en force comme les Espagnols aiment nous en servir dans leur plus pure tradition.

Samedi les Autrichiens de la firme Gunter Vogler, gagnants du Jupiter de bronze l'an dernier, nous reviennent avec spectacle remémorant les danses célèbres.



Le jongleur-acrobate Jean Saucier, du Cirque Parasol, a fait la démonstration de ses talents. Lui et son groupe seront du défilé de la Saint-Jean.

Place à la jeunesse « multimontréalaise » au défilé de la Saint-Jean

JÉRÔME LUSSIER

Avec ses danseurs, musiciens, graffiteurs, comédiens, jongleurs, rockeurs et sportifs, le défilé de la Saint-Jean de cette année promet d'être exceptionnellement dynamique. Le pari des organisateurs a donc été gagné : on voulait une fête jeune et bigarrée, et tout indique que ce sera effectivement le cas.

« Le thème de cette année (la jeunesse) est beaucoup plus large que ceux des années précédentes », explique Marc Gendron, directeur artistique du défilé. Les projets présentés par la population vont en effet des démonstrations de soccer à la danse moderne, le tout dans une ambiance plus musicale que jamais. « Pour 17 tableaux, on a 18 véhicules sonorisés », mentionne André L'Heureux, directeur général du défilé, surpris lui-même de l'ampleur de l'événement. Avec plus de 1000 figurants et 200 musiciens, le défilé 1998 est le plus important des sept dernières années.

La nouvelle formule, proposée par le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, Guy Bouthillier, délaisse les thèmes traditionnels et un peu empesés pour les propositions populaires. La réponse à l'appel lancé en décembre a été enthousiaste : 80 projets soumis, dont 20 ont été retenus par le comité chargé de faire la sélection.

« Quand on a appris qu'on pourrait faire partie du défilé, on a littéralement sauté de joie », relate hier Dena Davida, directrice artistique de *Tangente*, une troupe

de danse moderne qui occupera le deuxième tableau du défilé. « La danse moderne est encore peu connue des gens : le défilé représente donc une occasion en or pour nous », ajoute-t-elle.

Désir de participer à la fête ou blitz promotionnel ? Peu importe, puisque tout le monde trouve son compte dans cette nouvelle formule, qui fait le bonheur des producteurs, des participants et, comme l'espèrent les organisateurs, des spectateurs.

Tout en soulignant que « le défilé n'est pas multiculturel, parce que ce n'est pas dans l'esprit de la maison », M. Bouthillier a qualifié le programme du défilé de « multimontréalais », sans préciser davantage le sens de cette expression.

Les tableaux seront néanmoins le reflet d'une grande diversité culturelle, avec entre autres des mariages intéressants entre la culture québécoise traditionnelle et quelques cultures plus exotiques. Notons par exemple la performance de Tango libre, qui dansera sur des adaptations tango de pièces de Félix Leclerc. Le résultat est très réussi, et promet de charmer les foules.

Parmi les autres « mariages », on retient la présence du Comité participation Haïti-Québec, qui présentera des chorégraphies sur fond de musiques québécoise et haïtienne, et la Chambre de commerce chinoise de Montréal, qui promet un gigantesque tableau avec dragons, tambours et bateaux de 18 pieds.

Une escapade chaque fin de semaine... avec Avis.



1000 KILOMÈTRES GRATUITS
 Tarif pour une fin de semaine de 4 jours
89,99\$
 Véhicule intermédiaire. Demandez le code tarifaire XB 15¢ par km additionnel.

Location Avis, c'est une équipe, et elle met du cœur à faire toujours mieux. Rendez votre fin de semaine aussi mémorable que possible en louant un véhicule de catégorie intermédiaire, comme une spacieuse Chevrolet Malibu, pendant 4 jours pour 89,99 \$*, et profitez de 1000 kilomètres GRATUITS. Cueillez votre véhicule en tout temps à partir de midi le jeudi et retournez-le le lundi. Nous vous remettons en plus 2 coupons GRATUITS échangeables contre 2 billets pour toute partie à domicile des Expos en 1998. Le tarif spécial et les coupons en prime sont offerts dans les succursales participantes à Montréal.*

Optez donc pour Avis! On vous en donnera plus pour votre argent et vous voyagerez en toute tranquillité d'esprit grâce au service personnalisé et chaleureux de Avis, qui comprend : les «Petites attentions»SM, l'assistance routière 24 heures sur 24, le service PreferredSM et le service Roving Rapid ReturnSM. Voyez par vous-même ce qu'on entend lorsqu'on dit que Location Avis, c'est une équipe, et elle met du cœur à faire toujours mieux. Appelez 1 800 321-3652 pour obtenir de plus amples détails ou pour réserver, ou encore, visitez notre site Web au www.avis.com.

Obtenez 2 billets GRATUITS pour toute partie à domicile des Expos en 1998. Réservez une location Avis de deux jours, y compris une location de fin de semaine de 4 jours dans le cadre de notre offre spéciale, et recevez 2 coupons échangeables contre 2 billets pour une partie à domicile des Expos lors de la saison régulière de 1998. Les deux billets d'estrades populaires sont situés au niveau terrasse au Stade olympique. Les coupons et les billets sont fonction de la disponibilité. Avis est fière d'être la compagnie officielle de location de voitures des Expos de Montréal.

Adhère au Club Le Week-End Avis des aujourd'hui et gagnez des journées de location de week-end GRATUITES! L'équipe de Avis vous permet de planifier une fin de semaine complète grâce à ses tarifs spéciaux de fin de semaine et des réductions à valeur ajoutée sur le prix des séjours à l'hôtel et des attractions locales. Louez avec Avis et profitez de tarifs spéciaux sur le prix des chambres dans les hôtels Holiday Inns et Travelodge participants.




*RENDEZ-VOUS À L'UNE DES SUCCURSALES AVIS SUIVANTES : • Montréal : 1225, rue Metcalfe 866-7906 • 505, de Maisonneuve Est 288-9934 • Aéroport de Dorval 636-1902 • Aéroport de Mirabel 476-3481 • Pointe-Claire : 215, boul. Hymus 697-1813 • Longueuil : 100, Place Charles-Lemoyne, bureau 104 646-4836

*Tarif offert dans les succursales participantes à Montréal. Les véhicules sont fonction de la disponibilité. Deux coupons par contrat de location seulement. Certaines périodes d'interdiction s'appliquent. Tarif en vigueur jusqu'au 17 juillet 1998. Avis loue des voitures GM. © 1998 Aviscar Inc.

L'événement zéro sur toute la ligne.

Pour un temps limité, aucun comptant* ni dépôt de sécurité sur tous nos modèles, chez vos concessionnaires Chevrolet Oldsmobile.

Cavalier Z22
 **228\$**
 Location 36 mois



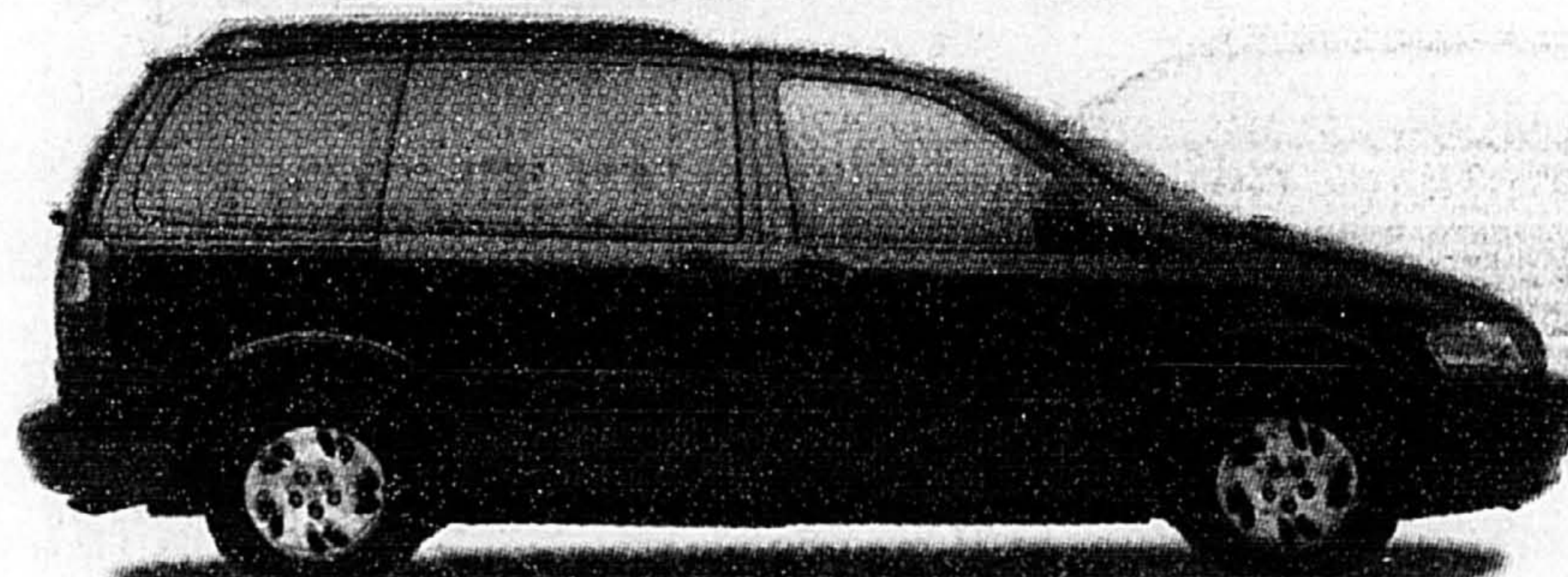
- Moteur 2,2 litres
- Aileron arrière
- Freins antiblocage aux 4 roues

Pick-up CK
 **298\$**
 Location 24 mois

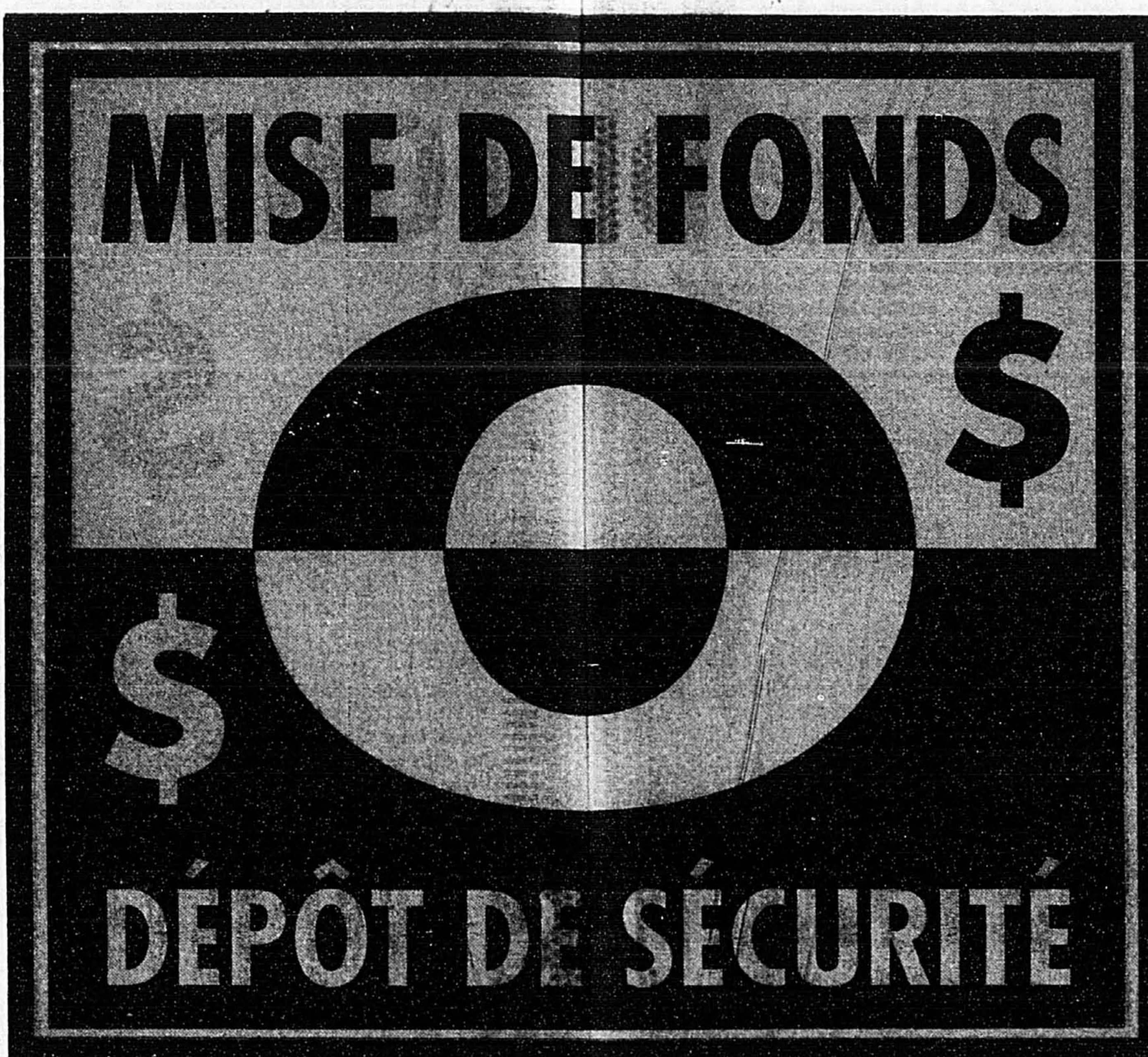


- Moteur V6 4300 de 200 chevaux
- Boîte de vitesse automatique à 4 rapports avec surmultipliée
- Freins antiblocage aux 4 roues

Venture
 **328\$**
 Location 36 mois



- Moteur V6 3,4 litres de 180 chevaux
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables latéraux

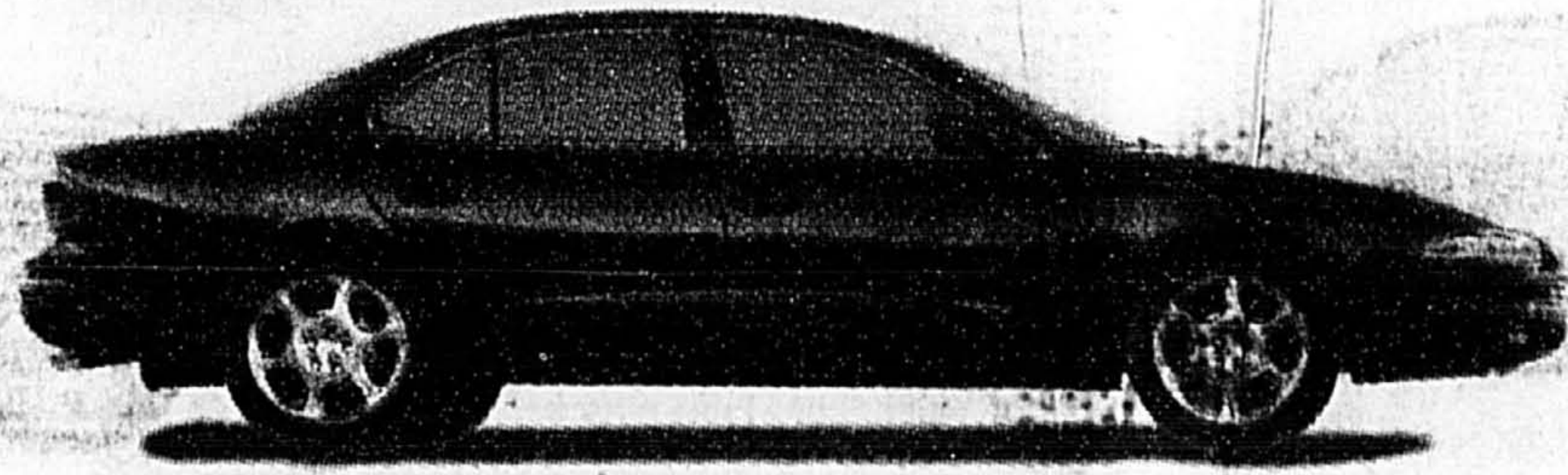


Cavalier 4 portes
 **228\$**
 Location 36 mois



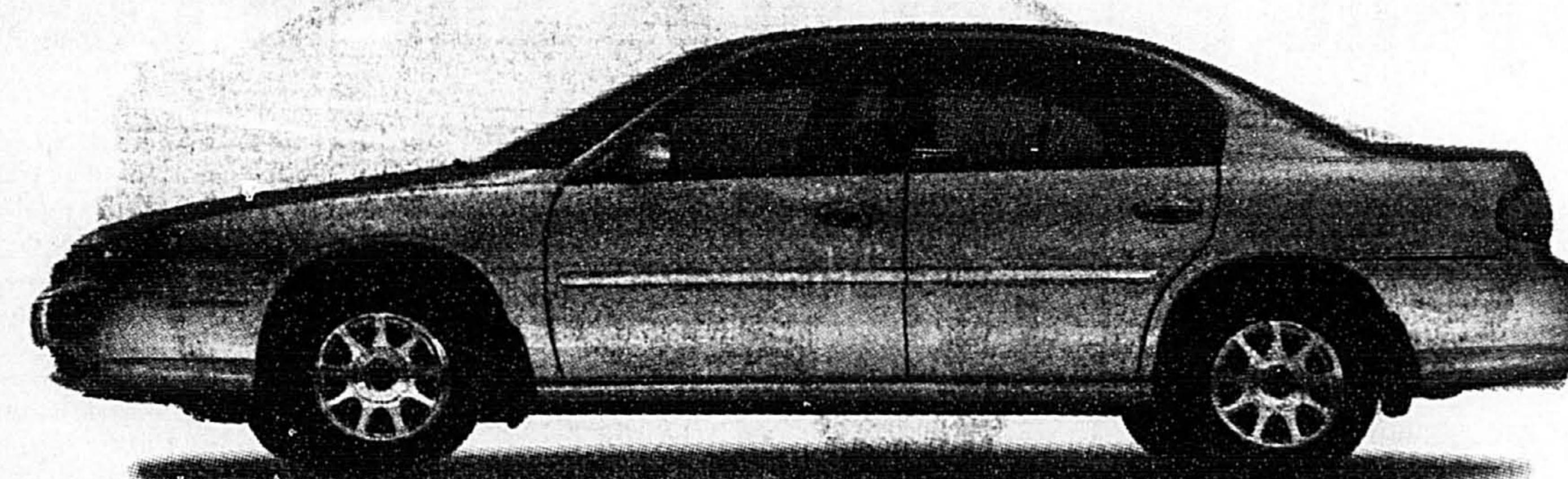
- Moteur 2,2 litres
- Banquette arrière repliable
- Freins antiblocage aux 4 roues

Intrigue
 **398\$**
 Location 36 mois



- Moteur V6 3800 Série II
- Climatiseur
- Vitres, portes, miroirs et coffre à commande électrique

Malibu
 **298\$**
 Location 36 mois



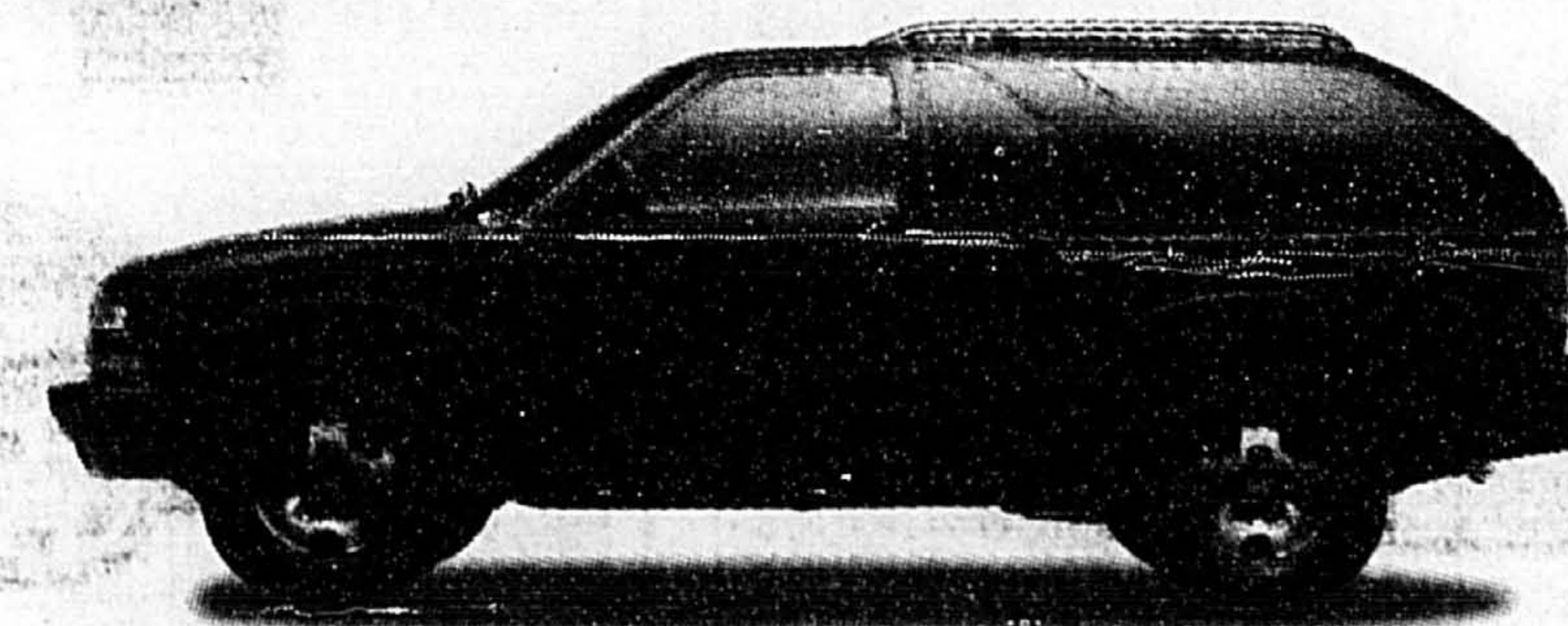
- Boîte de vitesse automatique à 4 rapports
- Climatiseur
- Radiocassette AM/FM stéréo

Lumina
 **328\$**
 Location 36 mois



- Moteur V6 de 3,1 litres
- Climatiseur
- Boîte de vitesse automatique à 4 rapports

Blazer 4 x 4
 **368\$**
 Location 36 mois



- Moteur V6 4300 de 190 chevaux
- Roues en aluminium
- Climatiseur



Transport inclus. Financement à partir de 1,9% également disponible**

L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec

La Carte GM. Assistance ROUTIERE TOTAL. *Mise de fonds initiale. Offres d'une durée limitée s'appliquant aux véhicules neufs 1998 en stock comprenant les équipements mentionnés ci-haut. Sujet à l'approbation du crédit. Premier versement mensuel payable à la livraison. Préparation incluse. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12¢ du kilomètre après 60 000 km et après 40 000 km pour le Pick-up CK. **Financement disponible à partir de 1,9% sur certains modèles (jusqu'à 48 mois à l'achat ou jusqu'à 36 mois à la location). L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur les véhicules GM neufs 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. ™ Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Rive-Sud / Montérégie



« Notre village a été oublié même par son maire et son administration », affirme Claudette Lapointe, présidente du comité de citoyens.



Le maire Camille Beaudin soutient qu'il n'a pas perdu la confiance de la population.



Michel Duchesneau

Une question de « gros bon sens »

MARC THIBODEAU

La baisse de taxes de 40 % dont bénéficieront les propriétaires de Granby dès l'an 2000 est le fruit du « gros bon sens », estime le maire de la municipalité, Michel Duchesneau.

« Nous avons suivi la recette de bon nombre de Québécois, qui choisissent de se serrer la ceinture durant quelques années pour payer rapidement leurs dettes et pouvoir se gâter par la suite. Il n'y a rien de sorcier là-dedans », dit-il.

Dès son arrivée au pouvoir en 1993, le maire a décidé de s'attaquer en priorité à la dette municipale, qui dépassait alors 70 millions de dollars.

Les coûts d'exploitation ont rapidement été réduits de 3,5 millions, notamment en s'abrant deux millions dans la masse salariale.

Les dépenses d'immobilisations ont aussi été réduites au strict minimum. « À l'époque, Granby dépensait chaque année près de 10 millions de dollars pour des projets d'envergure. Comme nous avions déjà toutes les infrastructures importantes requises pour notre communauté, nous avons décidé de ne dépenser que pour ce qui était indispensable », dit M. Duchesneau.

La municipalité a pu réaliser ainsi des économies annuelles totales d'une dizaine de millions, qui ont été affectées à la dette.

« Dix millions de moins sur la dette, ça représentait déjà une économie d'un million de dollars en frais d'intérêt. Ensuite, ça a fait boule de neige », dit M. Duchesneau.

À l'heure actuelle, la dette n'est plus que de 13 millions. Et elle disparaîtra pour de bon « au milieu de l'année prochaine », prédit le maire.

En l'an 2000, le surplus sera de l'ordre de sept millions malgré la baisse de taxes accordée aux contribuables. « Nous allons pouvoir utiliser cet argent pour payer des projets spéciaux sans emprunter », se réjouit M. Duchesneau.

Selon lui, la recette utilisée à Granby est parfaitement exportable dans les autres municipalités. « C'est simple, mais ce n'est pas facile pour autant », prévient M. Duchesneau.

À Saint-Jacques-le-Mineur, des citoyens en ont gros sur le coeur

MARTHA GAGNON

Des citoyens de Saint-Jacques-le-Mineur, petite municipalité de 1400 habitants située entre Saint-Jean et la frontière américaine, se sont vidés le coeur hier devant la Commission Nicolet, blâmant le maire pour son absence de leadership.

« Si c'est ça une administration municipale, je peux m'en passer », a déclaré Claudette Lapointe, présidente du comité de citoyens. Dans un témoignage empreint d'émotion, elle a raconté qu'elle hébergeait durant cette période trois enfants handicapés et un beau-père souffrant d'emphysème qui nécessitaient des traitements.

« Dans ma situation de famille d'accueil, pourtant difficile, personne ne s'est inquiété de mon sort. J'ai passé onze jours sans voir un chat chez nous. Pas de police, pas d'armée, pas d'élus municipaux. Personne à qui demander de l'aide, alors qu'il n'y avait pas d'électricité et pas de téléphone. Notre village a été abandonné, oublié même par son administration municipale, pris tout seul dans son sinistre. »

Après les événements de janvier, des citoyens ont demandé en vain la démission du maire, Camille Beaudin, qui reconnaît avoir « fait des erreurs », mais estime que les critiques à son endroit sont excessi-

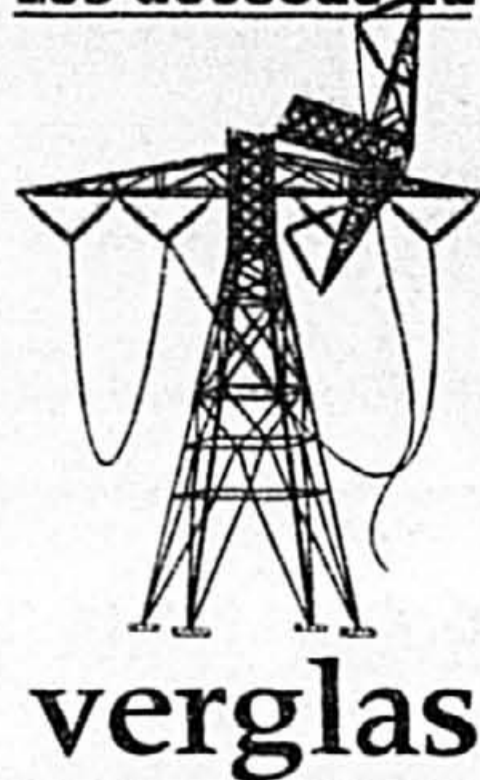
ves. « J'ai essayé de faire pour le mieux, mais il y avait des choses qui étaient hors de mon contrôle. J'ai 15 ans d'administration municipale sur le dos ; le verglas ne peut quand même pas effacer cela », a-t-il déclaré à La Presse.

Mme Lapointe, elle, affirme que le maire n'a pas joué son rôle. « Il était paniqué, dépassé par les événements. Au lieu de se rapprocher de sa population, il s'en est éloigné. L'information était aussi inexistante que l'organisation. On a attendu dix jours avant d'avoir un centre d'hébergement et la municipalité a même refusé des livraisons de bois de l'extérieur. »

M. Beaudin n'a pas témoigné, laissant plutôt la parole au premier adjoint, Serge Legrand, qui est aussi coordonnateur des mesures d'urgence. Ce dernier a admis qu'il a fallu six jours avant que la municipalité commence à s'organiser pour répondre aux besoins de la population. « On ne pensait pas que ça durerait aussi longtemps. Le 9 janvier, les mesures d'urgence ont été décrétées et on a établi un genre de marche à suivre. Des services ont été mis sur pied à partir du 12 janvier. »

Selon M. Legrand, la situation à Saint-Jacques-le-Mineur était semblable à celles de plusieurs petites municipalités qui n'ont pas de per-

Les dessous du



verglas

sonnel et d'équipement pour faire face à un tel sinistre. « On a réussi à créer un petit comité d'entraide où chacun essayait de définir ses tâches. On ne peut pas dire que ça a très bien fonctionné, mais on est venu à bout de survivre. »

Mme Lapointe, qui était accompagnée d'une autre résidente, Hélène Bédard, s'est dite soulagée d'avoir pu témoigner devant la Commission Nicolet. « Je vais enfin pouvoir tourner la page, dit-elle. Cela ne signifie pas que je vais oublier, mais essayer de voir les choses d'une façon plus positive. J'espère que le gouvernement prendra les moyens nécessaires pour qu'à l'avenir des villages ne soient plus laissés à eux-mêmes lors de situations difficiles. »

Mme Lapointe ajoute qu'elle a dû se débrouiller seule pour obte-

nir une génératrice afin de pouvoir donner des traitements à l'un de ses jeunes pensionnaires, ainsi qu'à son beau-père.

« C'est moi qui ai réussi à contacter la Sûreté du Québec à 1 h 30 du matin le 16 janvier. Le lendemain, la police et l'armée étaient chez moi. Mon cas a été classé « priorité cinq » et on m'a fourni une génératrice. Si j'ai été capable de faire ces démarches, pourquoi la municipalité, elle, n'a pas agi ? »

Après avoir obtenu sa génératrice, elle a fait du bénévolat. « Pour me remercier, la Ville m'a envoyée une lettre recommandée m'invitant à payer la facture de location de la génératrice. Encore là, j'ai dû me plaindre et contacter la Sécurité civile pour que la Ville assume ces frais. »

Pour sa part, le maire Beaudin affirme qu'il a « appris beaucoup de choses » et que la « confiance des citoyens à son endroit n'est pas disparue ». Selon lui, plusieurs signataires de la pétition réclamant sa démission « commencent à revenir vers lui ».

Mme Lapointe pense, pour sa part, que le maire a une « énorme côte à remonter ».

SWISS ARMY

Une offre spéciale, juste à temps pour la fête des Pères.

Rendez-vous chez Birks pour lui procurer ce duo Swiss Army offert à un prix exceptionnel. L'ensemble comprend une montre Renegade et un canif noir Swiss Army Classic. Certificat pour le remplacement gratuit de la pile et service de gravure gratuit inclus avec la montre. Offre spéciale, 125 \$.

La fête des Pères, dimanche 21 juin.

BIRKS

REND TOUTE OCCASION ENCORE PLUS MÉMORABLE

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND CARREFOUR LAVAL • PROMENADES ST-IRLINO

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622 • <http://www.birks.com>

loto-québec résultats

649 Tirage du 98-06-17

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro
227376	503521
10 000 \$	10 000 \$
3 ^e numéro	4 ^e numéro
670520	309861
10 000 \$	100 000 \$

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables

6 15 23 30 34 43

Numéro complémentaire: 5

49 Tirage du 98-06-17

25	31	36	42	45	48
----	----	----	----	----	----

Numéro complémentaire: 19

GAGNANTS LOTS

6/6	NON DISPONIBLE	1 000 000,00 \$
5/6+	00	50 000,00 \$
5/6	00	500,00 \$
4/6	0 000	50,00 \$
3/6	00 000	5,00 \$

Ventes totales: 000 000,00 \$

Extra Tirage du 98-06-17

NUMÉRO GAGNANT NO 000000

Quatre-vingt Tirage du 98-06-17

3	4
739	1266

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les médailles d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Nouveau

Ensemble FOTONEX 101

- Appareil «APS» avec objectif Fujinon 24 mm F/5.6
- Mise au point et exposition automatiques
- Flash automatique avec réducteur des yeux rouges
- 3 formats de photos (C. H. P.)
- Impression date et heure sur la photo

99,99 \$

Incluant : pile, 1 film, courroie, boîte de rangement pour films.

Ensemble FOTONEX 250

- Appareil ultra-compact
- Offre tous les avantages du système «APS»
- Avec objectif zoom 2.2 X
- Modes portrait de nuit et macro
- Echange d'informations ix

239,99 \$

Incluant : pile, télécommande, étui, 3 films, courroie, boîte de rangement pour films.

Caméra numérique MX-700

- Résolution 1 280 x 1 024 pixels
- Écran LCD 2 pouces couleur
- Sortie vidéo
- Jusqu'à 44 images en mémoire
- Utilisation des cartes Smart Média™

869,99 \$

Incluant : logiciel, câble, pile lithium, adaptateur AC, carte 2 még.

Caméra numérique DS300

- Résolution 1 280 x 1 000 pixels • Zoom 3X avec position macro
- Sabot pour flash externe
- Sortie vidéo • Jusqu'à 64 images en mémoire
- Possibilité mode manuel

2 899,99 \$

LE GRAND CHEF DE LA PHOTO, VIDÉO ET DE L'IMAGERIE NUMÉRIQUE

L.L. Lozeau

6224, rue St-Hubert, Montréal

Tél. : 274-6577

Valide jusqu'au 2 juillet 1998

Lundi au mercredi 8 h à 18 h
Jeudi et vendredi 8 h à 21 h
Samedi 9 h à 17 h
Dimanche 11 h à 17 h

Les photos peuvent différer des produits vendus. Certains items peuvent avoir été prélevés. Certains items sont en quantités limitées.

Montréal métro

Jean Doré se fait discret pour mieux bondir

Congrès de fondation de son parti Équipe Montréal en fin de semaine

MICHÈLE OUIMET

Le pire ennemi de Jean Doré, ce n'est ni Jacques Duchesneau ni Pierre Bourque, mais la météo.

Depuis une semaine, le temps est abominable, et s'il fait beau demain et samedi, Jean Doré aura bien de la difficulté à rassembler 500 personnes au congrès de fondation de son parti, Équipe Montréal.

« Ça fait une semaine que les gens sont encabanés et se promènent avec un parapluie, soupire Jean Doré. Il faut être réaliste : tenir un congrès les 19 et 20 juin, c'est limite. Les gens ont déjà un pied dans leurs vacances. »

Et s'il fallait qu'il pleuve la semaine suivante, alors que son adversaire le plus coriace, Jacques Duchesneau, tiendra à son tour le

congrès de fondation de son parti, alors là, vraiment, le temps lui aura joué un sale tour.

Installé dans son immense local électoral de la rue Sherbrooke, qui a déjà servi à David Ly, le candidat libéral qui s'est fait battre à plate couture par le chef du Bloc québécois en juin 1997, Jean Doré parle avec volubilité de son congrès, son programme, son parti et ses candidats.

À part Denis Bourgeois, l'ex-responsable des finances du RCM qui est passé dans l'équipe de Jean Doré, il n'y a personne : l'immense local est pratiquement vide.

Même si Jean Doré mène une campagne discrète, il espère attirer beaucoup de monde au cours du week-end. « Si on peut avoir 500 personnes, on va être content. C'est un congrès de fondation, pas un

gros show politique où on rabat du monde de la périphérie, y compris des banlieues en autobus », lance Jean Doré qui, visiblement, se moque de Jacques Duchesneau et de son flamboyant lancement de campagne où il a rassemblé près de 2000 personnes dans le hall de la gare Windsor.

Contrairement à Vision Montréal, le parti du maire Pierre Bourque, qui a tenu une partie de son congrès à huis clos, celui d'Équipe Montréal sera ouvert à tous. De nombreuses invitations ont d'ailleurs été expédiées à travers la ville à toutes sortes de groupes provenant de différents milieux. « Les gens vont voir que Doré ne s'est pas patenté un club privé, mais qu'il a une formation politique ouverte, démocratique, qui est là pour rester, explique l'ancien maire. On

créé un parti et on le veut le plus ouvert possible. »

Et de quoi discutera-t-on au juste pendant ce congrès ? Il sera d'abord question des statuts et règlements — après tout, c'est un congrès de fondation — et du programme.

Aujourd'hui, lors d'un point de presse, M. Doré rendra public un document qui servira de base aux discussions du week-end et où les cinq grands axes de son programme, soit le redressement des finances, les services à la population, les problèmes des jeunes, le leadership métropolitain et l'emploi et le développement économique, seront élaborés.

Le congrès servira à brasser des idées et à dégager des pistes de propositions qui alimenteront le congrès au programme qui, lui, se

tiendra à la fin de l'été, en août ou septembre. D'ici là, l'équipe de Jean Doré prendra les bouchées doubles afin d'être prête pour la campagne électorale qui débute officiellement le 4 septembre. Et elle en a plein les bras.

« Il faut faire en cinq mois ce qu'on accomplit normalement en quatre ans, dit Jean Doré. Il faut tout faire : on marche et on mêche de la gomme en même temps, on recrute une équipe, on développe notre plate-forme et on enraine l'organisation. »

La tâche est d'autant plus lourde que la chasse aux candidats est difficile, voire laborieuse. Le congrès donnera peut-être le coup de pouce dont Jean Doré a besoin pour recruter des candidats de calibre.

Et s'il faisait vraiment beau...

La moitié des candidats seront des femmes

HUGO DUMAS

Équipe Montréal veut prendre un virage féminin « paritaire » et c'est dans cette optique que Jean Doré a annoncé hier l'arrivée de quatre nouvelles candidates au sein de son parti, dont la professeure d'histoire Yolande Cohen.

« Idéalement, nous visons un nombre égal de candidats et de candidates. Pour y parvenir, nous avons choisi de maintenir les districts ouverts », explique l'ex-maire Doré en conférence de presse. Présentement, Équipe Montréal compte huit candidates annoncées pour 14 candidats.

Les trois autres aspirantes conseillères sont : Dominique Olivier, France Hubert et Martine Blanc. Mme Blanc, représentante du district Octave-Crémazie sous la bannière du Rassemblement des citoyens (RCM) pendant huit ans, a comme mission de faire la chasse

aux meilleures politiciennes municipales. Elle sera candidate dans Fleury.

Cette parité voulue par Équipe Montréal risque-t-elle d'écartier de bons candidats ? « Il y a de la compétence suffisante à Montréal, même s'il y a plusieurs groupes qui cherchent présentement des femmes. Ce n'est pas parce que ce sont des femmes que je vais accepter automatiquement. Il faut qu'elles aiment Montréal et qu'elles aient les compétences », précise Mme Blanc, qui avait quitté la politique municipale en 1994.

« La compétence primera. Nous sommes assez vigilantes ici », poursuit Yolande Cohen. Cette dernière a pour sa part brigué la mairie de Montréal en 1994, au sein de la Coalition démocratique-Montréal écologique. Résultat ? Une quatrième position, loin derrière Pierre Bourque, Jean Doré et Jérôme Choquette.

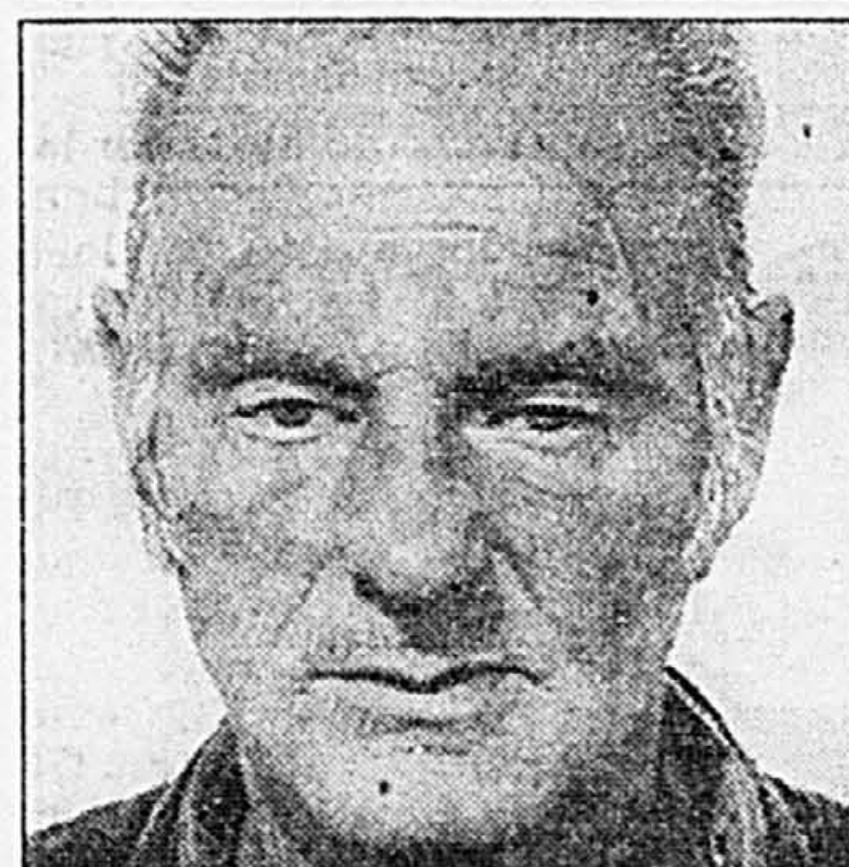
Après avoir claqué la porte du RCM en décembre dernier, Mme Cohen a réuni une vingtaine de personnes, de tous les milieux, pour débattre de sujets chauds touchant Montréal. Et les axes de réflexion du groupe Montréal pluriel devraient être « arrimés aux lignes du parti d'Équipe Montréal », croit Mme Cohen, candidate dans Côte-des-Neiges.

Professeure de sociologie au collège de Maisonneuve, France Hubert a pour sa part été membre du RCM par le passé. Elle fera campagne dans le district Saint-Sulpice.

Quant à Dominique Olivier, nouvelle recrue dans le monde municipal, elle choisit le quartier Pointe-Saint-Charles. Ancienne chroniqueuse à Télé-Services, Mme Olivier a quitté son poste d'attachée politique du ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, André Boisclair, pour faire le saut en politique municipale.



Yolande Cohen, à gauche, croit qu'Équipe Montréal défendra l'intérêt des citoyens avant tout. Pour cela, avec Martine Blanc, à droite, elle rejoint le parti de Jean Doré.



Vol violent

MARCEL LAROCHE

Un homme qui fait la navette entre Montréal, Québec et Vancouver, a été traduit en cour, hier, pour un vol de banque au cours duquel une caissière a été frappée à coups de crosse de revolver par un complice toujours en fuite.

Originaire de Kingston, en Ontario, (c'est du moins ce que révèle son permis de conduire), Peter Robert Robinson, 54 ans, qui a eu des ennuis dans toutes les grandes villes où il est passé, a évidemment été gardé en détention.

Robinson a été arrêté mardi après-midi au volant d'une voiture qui a servi à commettre un vol avec violence dans une succursale de la Banque Nationale située au 312, chemin Bord-du-Lac, à Pointe-Clair.

Un cagoulard armé s'était présenté à cet endroit, vers 13 h, en exigeant le contenu du tiroir-caisse. Avant de prendre la fuite avec quelques milliers de dollars, le suspect s'est attaqué à une caissière en lui assénant quatre coups à la tête avec son revolver.

Pendant qu'on se portait au secours de l'employée, le gunman s'est dirigé d'un pas rapide vers une petite Mazda bleue stationnée tout près, dans laquelle l'attendait un comparse. Outre ses blessures à la tête, la caissière de 49 ans a dû être traitée pour un choc nerveux.

Informés du crime, les agents Stéphane Chamberland et Giovanni Di Legge, du poste de quartier 5, se rendaient au palais de justice de Montréal quand le véhicule suspect est passé devant eux, à l'intersection de la route 2-20 et de la rue Féréole. Après avoir demandé des renforts, les deux policiers ont intercepté la Mazda à la hauteur du boulevard Angrignon. Seul à bord, Peter Robert Robinson a été conduit à la brigade des vols qualifiés de la police de la CUM. Une fouille du véhicule a simplement permis de trouver deux cagoules.

Quant à l'auteur de la sauvage agression, il n'a pas encore été tracé. Tout comme l'arme et le butin. Robinson a été accusé, hier, en Cour du Québec, de complicité de vol.

FÊTE DES PÈRES

DIMANCHE 21 JUIN

4 derniers JOURS

BERMUDAS
100% coton
Avec plis
32 à 42
Prix rég.: 40\$

29⁹⁹
AU CHOIX

POLOS
3 BOUTONS
100% coton. Uni
P à TG
Prix rég.: 38\$

CHEMISES SPORT
À motifs
Manches courtes
P à TG
Prix rég. jusqu'à: 50\$
Spécial: 34,99

T-SHIRT
Uni ou à motifs
P à TG
Prix rég.: 45\$
Spécial: 34,99

PANTALONS
Sport ou habillés
Avec ou sans plis
30 à 42
Unis ou à petits motifs.
Prix rég. jusqu'à: 55\$ - Spécial: 34,99

BERMUDAS
Avec ou sans plis
32 à 42
Prix rég.: 75\$ - Spécial: 34,99

25% DE RABAIS
sur les sous-vêtements
TOMMY HILFIGER

BAS SÉLECTIONNÉS
3⁶⁹ 3/10\$

20% DE RABAIS
sur les chemises CHRISTIAN DIOR
ou SAVILE ROW sélectionnées
Rég.: 55\$ - SPÉCIAL: 43⁹⁹

25% DE RABAIS
sur les cravates de soie

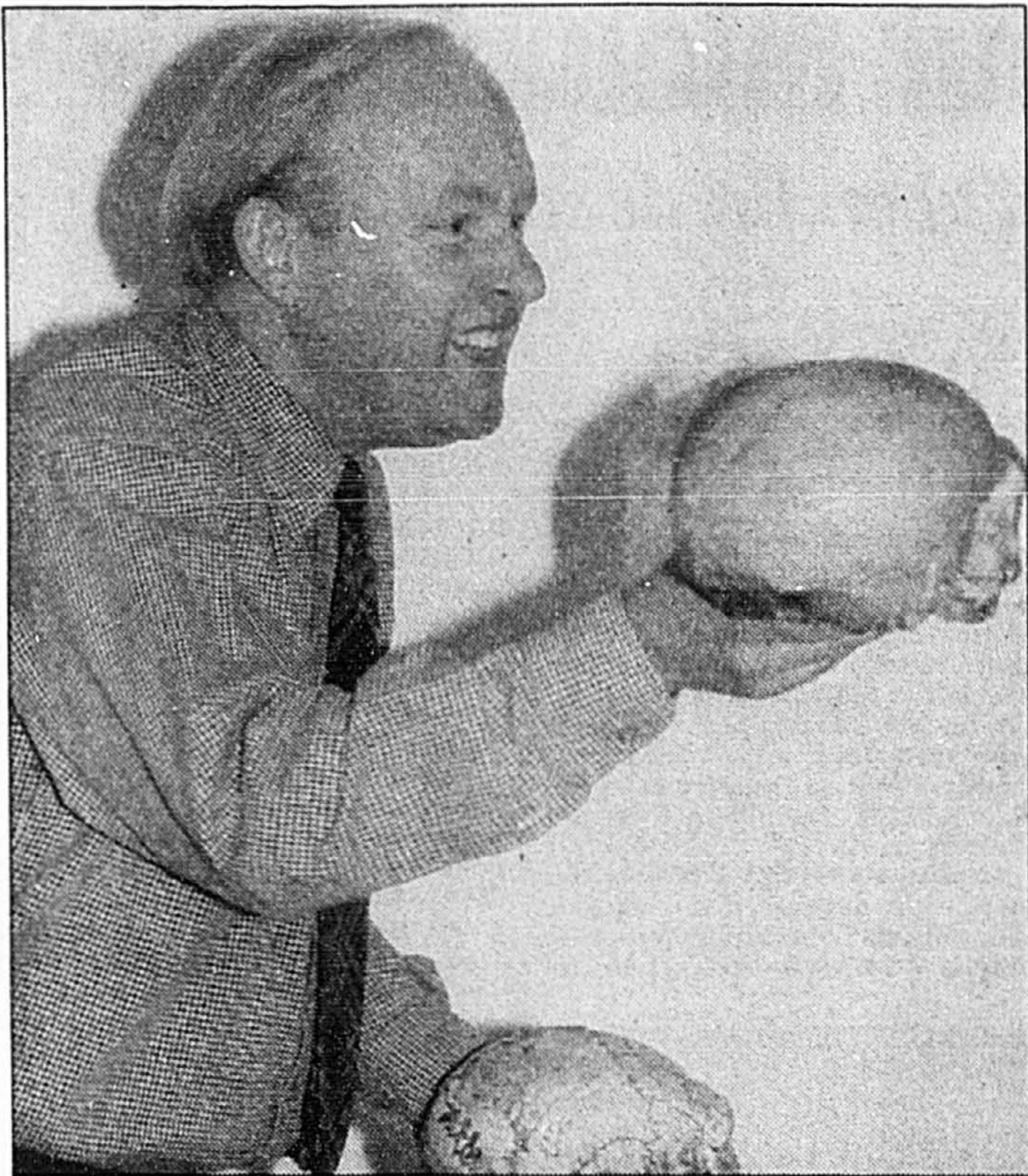
Sous-vêtements ABANDERADO
9⁹⁹ 3/25\$
Rég.: 13\$

Épargnez sur une sélection de chaussures de cuir, lacée, flâneur ou tressé
Rég. jusqu'à: 90\$ - SPÉCIAL: DE 49⁹⁹ À 59⁹⁹
*Non disponible au Complexe Desjardins

SAUVÉ

Centre Laval • Carrefour Laval • Plaza St-Hubert • Complexe Desjardins
Galeries d'Anjou • Galeries Joliette • Place Rosemère • Promenades St-Bruno

Découvertes d'un Québécois sur l'homme de Neandertal



L'archéologue Serge Lebel, de l'UQAM, a présenté hier à la presse les résultats de ses dix années de fouilles dans la grotte du Bau de l'Aubésier, dans le sud de la France.

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

Après dix ans de fouilles dans une grotte du sud de la France, l'archéologue québécois Serge Lebel dit avoir fait des découvertes qui mèneront à une meilleure connaissance de l'homme de Neandertal.

Au cours des dernières années, M. Lebel et son équipe ont dégagé dans la grotte nommée Bau de l'Aubésier deux couches de sédiments particulièrement intéressantes. La première couche, trouvée à quelque 15 mètres de profondeur, est constituée des restes noircis d'un foyer. Elle est épaisse de 40 centimètres et occupe une surface de cinq mètres carrés. Les sédiments — charbons de bois, silex et ossements brûlés à divers degrés — dateraient d'au moins 200 000 ans.

Selon l'archéologue, l'épaisseur de cette couche carbonisée est révélatrice d'une occupation beaucoup plus constante et organisée que celle dont on croyait capable l'homme de Neandertal. « Il s'agit sans doute de l'un des plus anciens foyers d'Eurasie, a expliqué M. Lebel hier en conférence de presse. Ça montre qu'il y avait une récurrence de l'utilisation du feu. Les néandertaliens revenaient et revenaient sur le site, en occupant l'espace de façon très précise. »

Une autre couche, celle-là re-

montant à environ 70 mille ans, est remarquable par son étendue, quelque 200 mètres carrés. Cette couche est composée de milliers de fragments d'os et de roches.

Dans les deux couches, l'équipe de recherche a retrouvé des outils d'os et de pierre taillés plus finement que ce qu'on avait vu jusqu'ici dans des sites néandertaliens. « On pensait que l'homme de Neandertal taillait la pierre, mais pas l'os. Or les pièces osseuses que nous avons trouvées ont été taillées », a souligné Serge Lebel, qui enseigne à l'Université du Québec à Montréal.

Un mystère

L'homme de Neandertal a vécu de 200 000 à 30 000 ans avant notre ère. Il n'est pas notre ancêtre. Il aurait plutôt vécu côte à côte avec l'ancêtre de l'homme moderne, l'homo sapiens, pendant plusieurs dizaines de milliers d'années. Sa disparition est l'un des grands mystères de l'évolution humaine.

Les archéologues ont longtemps cru que l'homme de Neandertal était un être plutôt frustré comparé au Sapiens, qu'il était mal outillé, nomade et peu organisé socialement. Les découvertes des dernières années les ont amenés à réviser cette opinion et les travaux du professeur Lebel semblent devoir contribuer à cette réhabilitation du néandertalien. Celui-ci pourrait avoir été aussi « évolué » que notre ancêtre.

L'homme de Neandertal ne pa-

rait plus si nomade quand on sait qu'au Bau de l'Aubésier, on a retrouvé des pierres venant de lieux situés à plusieurs dizaines de kilomètres. C'est donc dire que les néandertaliens revenaient régulièrement à la grotte, y rapportant des armes et des outils fabriqués ailleurs.

Certains os ont été brûlés à plus de 700° C. Les occupants de ce lieu y auraient donc aménagé rien moins qu'un four.

Joint hier par *La Presse*, l'archéologue américain Erik Trinkaus, reconnu comme une autorité mondiale sur le Neandertal, a qualifié d'« extraordinairement intéressant » le site du Bau de l'Aubésier. « Il y a là des couches de quantités massives de sédiments qui, à ma connaissance, sont uniques. Cela indique que les néandertaliens occupaient leur territoire de façon beaucoup plus évoluée que ce qu'on croyait et que leurs activités se rapprochaient de certains groupes de chasseurs modernes. »

« Il existe une demi-douzaine de sites aussi anciens bien excavés en Europe occidentale et le Bau de l'Aubésier est un des plus riches que nous connaissions », a ajouté M. Trinkaus.

L'enthousiasme manifesté hier par l'archéologue Serge Lebel semble donc justifié. Quand un journaliste lui a demandé si ces découvertes permettraient d'en savoir plus sur l'homme de Neandertal, M. Lebel s'est exclamé : « Yes ! Dix fois, vingt fois plus ! »

Élégante prime 4 pièces Lancôme Seulement chez Eaton



L'été en beauté chez Eaton!

Cette prime sera vôtre, sans autres frais, à l'achat de 22\$ ou plus de produits Lancôme. Votre joli sac rouge comprend 3 « essentiels beauté » de l'été :

- un soin rajeunissant visible **Primordiale Nuit** 15 mL,
- un rouge à lèvres multi-sensations **Rouge Sensation**, ton « Alloy »
- et un anticernes couvrance totale **Maquicomplet**, « Clair ».

En vigueur jusqu'au 28 juin 1998.
Une prime par personne.
*Avant taxes.

Source d'éclat profond – Soins quotidiens Vitabolic

Pour la toute première fois, la technologie Lancôme permet de combiner la fraîcheur et l'efficacité de la vitamine C, du ginseng et du ginkgo pour raviver l'éclat naturel de la peau. La différence est visible!

30 mL 54\$



Veuillez noter que le magasin Eaton Centre-ville est maintenant ouvert jusqu'à 21 h du lundi au vendredi.

Plein la vue!
DANS LE CAHIER
Cinéma
TOUS LES SAMEDIS DANS
La Presse

CONN • OBRIEN • WAKETECK • FULLTILT • THRUSTER • LIQUID
LAUNCH PAD • HARD LINE
Au Vent Fou
où vous trouverez
le plus grand choix à prix d'entrepôt
• Wakeboards • Wet Suits
• Tubes • Planches à voile
Montréal
640-3001
3839, boul. St-Jean-Baptiste Sud
O'NEILL • BARE • RIP CURL • MICA • DAKINE • OKESPOR

VOLVO
Nouveau
C-70 coupé, disponible pour livraison immédiate
5 en stock
Conduire une auto luxueuse à prix raisonnable? Oui. Chez John Scotti Auto, notre personnel de vente vous démontrera que vous pouvez louer à moindre prix que vous ne le pensez. S'il vous plaît, visitez notre salle de montre et je vous promets que vous conduirez bientôt une nouvelle Volvo.
John Arsénian, directeur des ventes
John SCOTTI VOLVO
4330, rue Jarry Est 725-9394

Gestionnaires recherchés

... ayant vécu une restructuration d'entreprise

Une équipe de chercheurs de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC) s'intéresse aux transformations des pratiques de gestion dans les entreprises en restructuration.

Si vous êtes gestionnaire dans une entreprise connaissant ou ayant connu des changements importants en matière de gestion ou d'organisation du travail (fusion, réingénierie, réorientation stratégique, rationalisation, changements technologiques, etc.)...

et si vous voulez partager votre expérience... un membre de notre équipe peut vous rencontrer à l'endroit et au moment qui vous convient.

Cette recherche, supervisée par Linda Rouleau, professeure en stratégie, est subventionnée par le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR).

Pour information, contactez Yvan Saint-Pierre, au (514) 340-5612.

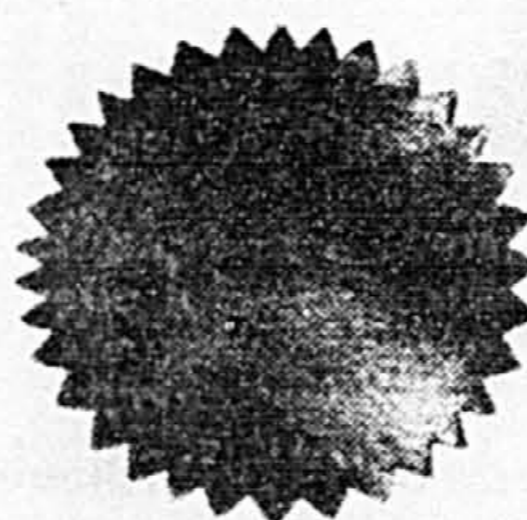
HEC

LA Garantie Saturn de remboursement 30 jours

NOUS VOULONS QUE VOTRE SATISFACTION SOIT TOTALE.

Si, pour quelque raison que ce soit, votre Saturn 1998 ne vous donne pas pleine et entière satisfaction, vous pouvez l'échanger contre une autre Saturn ou obtenir le remboursement intégral du prix d'achat. Il suffit de rapporter votre Saturn avant 30 jours ou 2500 kilomètres, selon la première éventualité.

 SATURN



Personne d'autre ne vous fait cette offre.
Vous êtes-vous demandé pourquoi?

Pour faire tout autrement



Pour offrir une garantie de remboursement de 30 jours ou 2500 kilomètres sur tous ses véhicules, il faut avoir une confiance totale en ceux-ci. Nous l'avons. La garantie exclusive de remboursement de 30 jours ou 2500 kilomètres, c'est la façon Saturn de faire les choses autrement.

164 \$/mois*

Bail de 36 mois.
2000 \$ comptant ou 14 643 \$†
(transport et préparation à la route inclus)

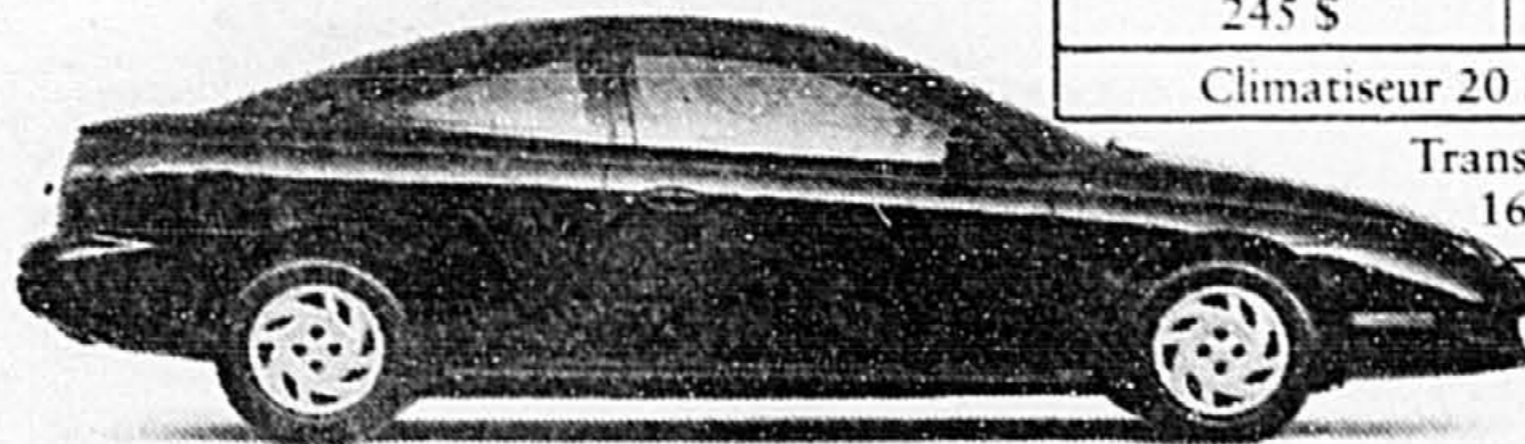
La Saturn SL 1998 (Boîte de vitesses manuelle)	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
164 \$	2000 \$
194 \$	1000 \$
224 \$	0 \$
Climatiseur 20 \$ de plus par mois	



185 \$/mois*

Bail de 36 mois.
2000 \$ comptant ou 16 873 \$†
(transport et préparation à la route inclus)

La Saturn SCI 1998 (Boîte de vitesses manuelle)	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
185 \$	2000 \$
215 \$	1000 \$
245 \$	0 \$
Climatiseur 20 \$ de plus par mois	
Transmission automatique 16 \$ de plus par mois	



*Ces mensualités sont calculées sur un bail de LocationPlus de 36 mois et comprennent le transport (455 \$) et la préparation à la route. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement plus taxes vous sera demandé. Par ailleurs, le versement initial à payer sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents (basé sur un programme de bas kilométrage). Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. † PDSE. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Pour tous les détails, communiquez avec le détaillant Saturn le plus près ou composez le 1 888 4SATURN.

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
437-6317

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Laval
385-9191

Saturn Saab Isuzu de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
672-2500
www.gravel.qc.ca/saturnbrossard/

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne
964-1374

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
342-2222
(Angle Van Horne)

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
861-2000
www.gravel.qc.ca/saturn
(Angle Cathcart et McGill College)

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
385-7222
www.mondial-ssi.com

West Island Saturn Saab Isuzu
10333, boul. Gouin Ouest
Roxboro
684-3161
(Entre des Sources et Aut. 13)

Laval / Laurentides / Lanaudière

Bénévoles pour les mesures d'urgence à Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Laval s'est alliée hier à sept organismes qui pourront assister ses policiers, pompiers, cols blancs et employés manuels lorsqu'un événement nécessitera la mise en place de mesures d'urgence pour secourir la population en détresse.

Avec la signature d'un protocole d'entente, les bénévoles provenant de l'Institut de protection contre les

incendies du Québec (IPQ), du Club de motoneige de Laval, de la Société canadienne de la Croix-Rouge, de l'Association des secouristes hors route du Québec, des cadets de l'air (escadron 784), de l'Ambulance Saint-Jean (division 971 Laval), et Québec secours seront protégés advenant un accident, des pertes de matériel, etc. Comme tous les autres fonctionnaires de la Ville, ils seront aussi sous la protection de la Commission santé et

sécurité au travail (CSST).

En 1997, le service de protection des citoyens de Laval avait confié à Jean-Pierre Gariépy la tâche d'effectuer une révision de son plan des mesures d'urgence. « La refonte du plan prévoyait officialiser l'implication des organismes bénévoles disposés à venir en aide à la communauté. Leur collaboration et leur expertise nous permettra d'agir

avec encore plus de promptitude et d'efficacité lors de situations d'urgence », a précisé M. Gariépy, maintenant directeur du service de protection des citoyens. Il a ajouté que ces bénévoles contribuent grandement à son service, dont le mandat est de veiller à la sécurité des personnes et des biens en tout temps et en toutes circonstances.

Le vice-président du comité exécutif de Laval, André Boileau, a pour sa part souligné que la colla-

laboration de ces organismes est une garantie d'efficacité si d'autres malheureux événements, tels que la tempête de pluie verglaçante, devaient se reproduire.

Ce plan mis en place à Laval va dans la ligne de pensée du ministère de la Sécurité publique. À la suite de la crise de janvier, le ministre Pierre Bélanger avait déclaré que chaque municipalité devrait se doter d'un plan efficace de mesures d'urgence.



Le sergent Noël Saint-Hilaire, en civil, et l'agent Gilles Deziel devant une toile sur les débuts de la GRC.

La Police montée sur toile à St-Jérôme

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Trente-trois artistes professionnels et amateurs de la région de Saint-Jérôme ont refait en peinture l'histoire de la Gendarmerie royale du Canada dans le cadre du 125^e anniversaire de fondation de ce corps de police.

La présidente de l'Association des artistes en arts visuels de Saint-Jérôme, Lorraine Bergeron, a indiqué hier qu'une dizaine de membres de son organisation,

dont un caricaturiste, seront présents aujourd'hui au détachement de la GRC, rue Dubois, où 42 tableaux seront exposés et en vente.

C'est le sergent Noël Saint-Hilaire, l'un des instigateurs des festivités qui soulignent cet anniversaire au détachement de Saint-Jérôme, qui a pressenti Mme Bergeron pour que son groupe raconte en peinture des scènes qui ont marqué la GRC.

« Et jeudi, de midi à 20h, le public est

invité, rappelle le sergent Saint-Hilaire. Nous allons aussi avoir sur place des cavaliers de la GRC avec leurs chevaux ainsi que des maîtres-chiens. Des agents proposés au recrutement auront aussi un stand. Nous ouvrons toutes nos portes à la population. »

Le détachement de Saint-Jérôme est l'un des seuls à organiser un événement spécial pour souligner le 125^e anniversaire de la « Police montée ».

Synagogue sans permis: la Ville ne sévira pas

Même si la communauté sépharade de Chomedey a entrepris sans permis, puis interrompu, la construction d'une synagogue rue du Sablon, Laval n'a aucunement l'intention pour le moment d'entreprendre des procédures judiciaires contre les promoteurs du projet.

Selon le conseiller municipal du district de Chomedey, Basile Angelopoulos, il est important d'abord de rendre les lieux sûrs.

Rappelons que la communauté sépharade a fait parvenir à l'hôtel de ville des plans préliminaires et qu'elle a commencé la construction sans avoir reçu de permis. Finalement, elle a manqué d'argent pour poursuivre les travaux.

M. Angelopoulos a expliqué que les fondations sont faites et qu'un énorme trou n'est protégé par aucune barricade. Des voisins se seraient plaints. Des responsables du projet auraient promis de barricader l'endroit pour le 5 juin, mais rien n'a été fait. Dans les prochains jours, la Ville de Laval va entreprendre les travaux nécessaires.

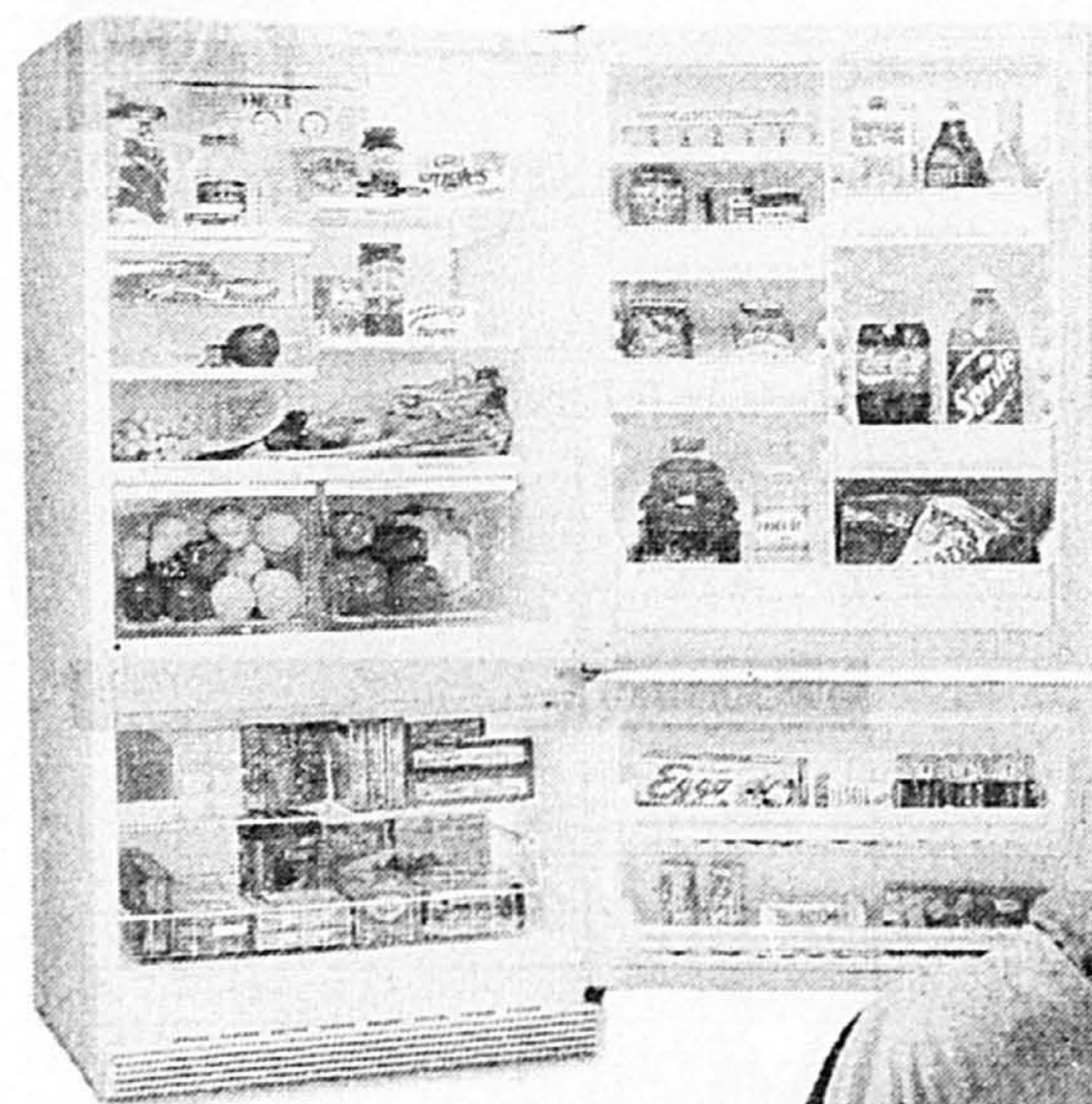
Élections scolaires et municipales jumelées

Déçu du faible taux de participation aux élections scolaires du 14 juin, le président de l'Association des commissions scolaires de la région Laval-Laurentides-Lanaudière, Michel Vallières, a suggéré hier au gouvernement d'organiser en même temps, dorénavant, les élections municipales et scolaires.

Selon M. Vallières, un scrutin simultané serait plus économique et éliminerait les « scrutins à répétition qui ont souvent pour effet de démobiliser les contribuables ». Il souligne que seulement 10 % des électeurs ont daigné voter le 14 juin et ajoute qu'une meilleure participation des électeurs « légitimerait » davantage le rôle des élus scolaires.

Nouveauté chez Eaton

Le réfrigérateur Handi-Hite



Le réfrigérateur le plus pratique que l'on puisse trouver.

Sa section d'aliments frais se trouve au niveau supérieur, ce qui vous permet de ranger et de prendre les aliments à la bonne hauteur.



Paul Soucie
Restaurateur, Montréal

Réfrigérateur de 18 pi cu.

Section des aliments frais :

- 4 clayettes en verre en porte-à-faux
- 2 bacs à légumes LEXAN[™] réglables, avec commutateur de commande de l'humidité
- garde-viande LEXAN[™]
- 2 régulateurs de température
- double éclairage pour section des aliments frais
- 4 sections « Portabins »
- porte avec balconnet pour gros contenant à boissons

Congélateur :

- panier coulissant
- clayette pleine largeur
- éclairage pour congélateur. 1349⁹⁹\$

Modèle TCC18JAAWW. Aussi offert en noir.

Vous trouverez les électroménagers GE dans les magasins suivants : Eaton Centre-ville à Montréal, Anjou, Laval et Pointe-Clair.



Roche-Bobois s'est installé au coeur de Montréal.

C'est avec grand plaisir que **Roche-Bobois** s'est installé au coeur du grand Montréal afin de mieux vous servir et d'être plus près de vous.

En plein coeur des villes **Roche-Bobois** est partout où vivent ses clients. Ainsi il s'est installé dans un édifice aussi prestigieux que celui de Loto-Québec en plein centre-ville.

Depuis plus de 35 ans **Roche-Bobois** s'efforce de présenter les plus belles collections de meubles de haute qualité.

Venez découvrir les nouveaux classiques, les provinciales, les voyages... Les collections **Roche-Bobois** sont un mariage subtile de tradition et de modernité réunies dans ce nouvel espace prestigieux situé au 505, av. du Président Kennedy.

Tout comme dans le passé nous serons heureux de vous servir et de vous donner entière satisfaction comme vous le méritez.

505, av. du Président Kennedy (514) 350-9070

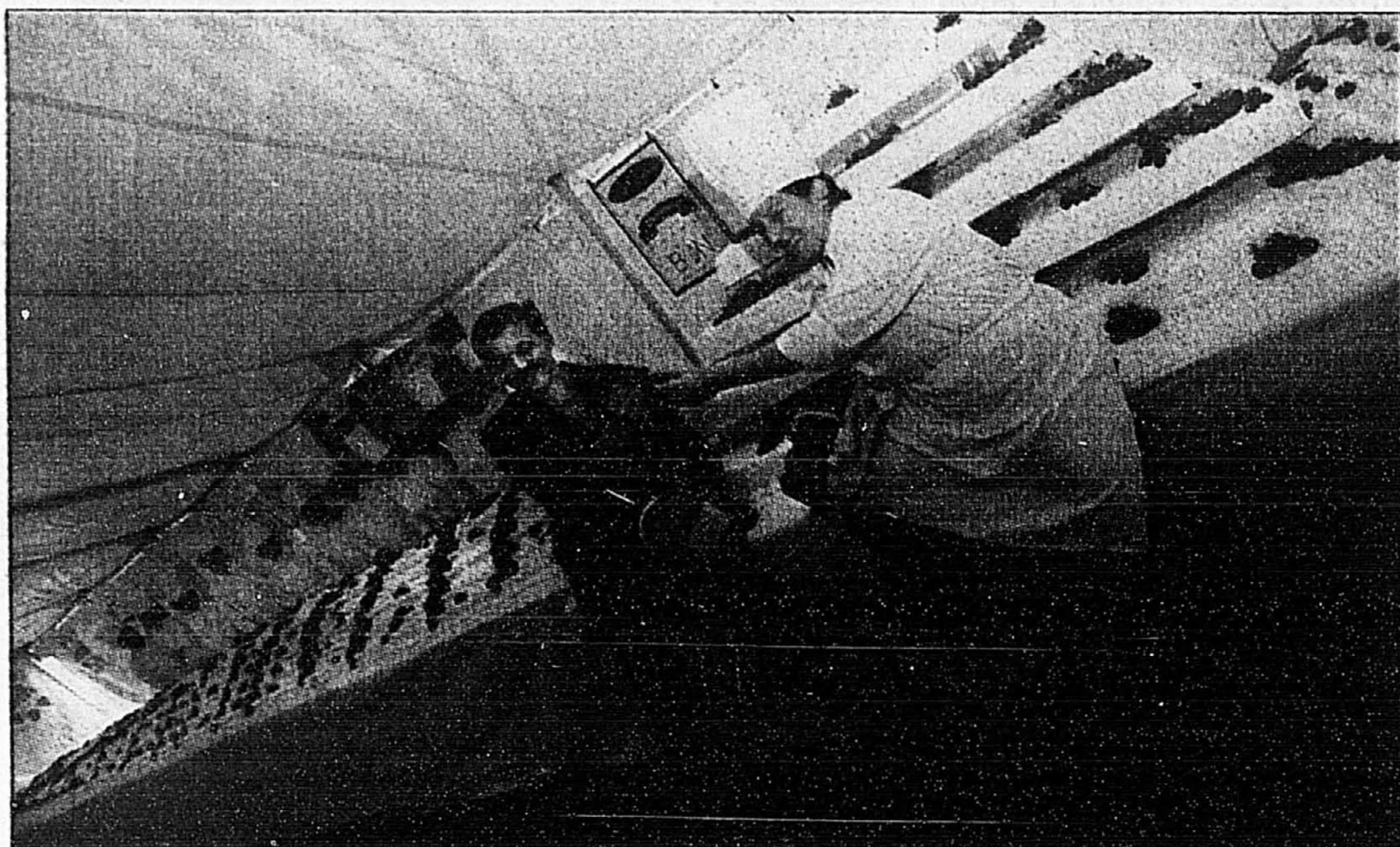


PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

Le plus gros au monde!

Pour souligner le début de la saison des fraises, l'Association des producteurs de fraises en collaboration avec l'École hôtelière de Laval a confectionné le plus gros shortcake au monde, record qu'on tentera de faire homologuer dans le livre Guinness. Pour y arriver, il a fallu notamment 1115 kilos de fraises, 6400 oeufs, 160 litres de lait à 3,25 %, 480 litres de crème à 35 % et 200 kilos de sucre. Le gâteau mesure 21 mètres de long, 1,2 mètre de large et, au centre, 1,5 mètre de haut. Le dernier gâteau record faisait 66 mètres carrés et il avait été confectionné aux États-Unis. Celui-ci, présenté hier à Laval, a une superficie de 70 mètres carrés et il pèse 2385 kilos. À moins que Gilles Arsenault et Isabelle Sauriol en aient soustrait deux fraises.

Les Bucionis bientôt de retour au Québec ?

RIMA ELKOURI

La famille Bucionis, dont l'histoire avait touché de nombreux Québécois, surtout à cause du jeune Vytautas, 11 ans, qui est aveugle et que plusieurs qualifient de « prodige du piano », pourrait bientôt venir s'installer pour de bon au Québec.

La famille lituanienne aurait en effet franchi la première étape du processus d'immigration puisqu'elle vient d'obtenir du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration son certificat de sélection.

« Je suis enchanté par la nouvelle », a dit Sid Stevens, vice-président à la direction de Jeunesse au soleil, qui tient cette information de source sûre. L'avocate de la famille, Me Marie-Josée Blain, n'a toutefois pas rappelé *La Presse* hier pour confirmer la nouvelle.

Vytautas et Alfreda Bucionis, et leurs enfants, Vytautas et Medeine, qui étaient arrivés au Québec en 1993, avaient été forcés de quitter le Canada le 30 mars après qu'on

leur eut refusé leurs demandes d'asile politique et d'asile humanitaire.

Du soutien

« Jeunesse au soleil a appuyé la famille dans ses démarches et lui a offert un soutien financier. Un donateur anonyme a même offert 50 000 \$ pour garantir que la famille ne sera pas un fardeau pour l'État. Et une offre d'emploi pour M. Bucionis avait aussi été obtenue, a soutenu M. Stevens. Nous continuerons à tout faire pour aider la famille à rebâtir sa vie au Québec. Ce sont vraiment des citoyens modèles. »

En mars, un fonds avait été créé par Anne Charbonneau afin de permettre au jeune aveugle de poursuivre ses études en musique. Une personne de Saint-Hyacinthe avait même prêté un piano à l'enfant.

Selon des amis de la famille, le retour en Lituanie avait été plutôt dur pour les Bucionis. Vytautas n'avait pu être admis dans une école de musique là-bas, faute de structures adéquates pour l'accueillir.

« Maintenant, si tout va bien, a dit M. Stevens, la famille pourrait atterrir au Québec à temps pour le début des classes en septembre. »

Dix sous pour le Plus, pas un sou de plus.

le Plus
SCP

25\$ par mois

100 minutes gratuites

500 appels entrants : première minute gratuite



10¢ la minute
soirs et week-ends

Avec le tarif le plus bas qui soit, ce serait fou de ne pas essayer le téléphone mobile le Plus. Surtout qu'on le vend à **149\$** seulement et qu'il offre des forfaits extrêmement alléchants. Tout ça et, en prime, le dernier-cri en matière de technologie. Y a pas à dire, même pour pas beaucoup de sous, c'est le Plus qui vous en donne le plus. Composez sans frais le 1 877 491-PLUS www.bellmobilite.ca

Bell Mobilité
Communiquez comme personne

Téléphone Qualcomm QCP 2700 offert à 149 \$ sous contrat de 12 mois ou plus. Le tarif 10¢/min soirées et week-ends est offert avec toute nouvelle activation SCP Plus sous contrat de 12 mois ou plus. Taxes, options additionnelles et autres frais en sus. Sous réserve d'approbation de crédit et de modification sans préavis. Détails en magasin.

AGENTS AGRÉÉS

Blainville
Centre de Téléphone Mobile
Tél. : (514) 433-0228
Candiac
Mobicell
Tél. : (514) 444-3658
Chomedey
Métro Com Canada
Tél. : (514) 687-4000

Dollard-des-Ormeaux
Centre de Téléphone Mobile
Tél. : (514) 626-8888
Dorion
La Boutique Électronique
Tél. : (514) 424-1416
Dorval
J.D. Mobilité inc.
Tél. : (514) 946-0511
Joliette
Boutique du Téléphone inc.
Tél. : (514) 752-5030

Lafontaine
Cosat
Tél. : (514) 431-5122
L'Assomption
Servitel Communication
Tél. : (514) 589-1200
Laval
Centre de Téléphone Mobile
Auteuil
Tél. : (514) 628-9366
Cellular One
Tél. : (514) 667-1177

Longueuil
Slimtel
Tél. : (514) 463-0565
Triacomm
Tél. : (514) 928-2244
Montréal
ABCO Télécom
Tél. : (514) 389-8900
C.B.C.I. Télécom
Tél. : (514) 747-7999
C-Boss Communications
Tél. : (514) 990-9899

Communication Idéale
Montréal-Est
Tél. : (514) 645-4455
Location G.E.
Tél. : (514) 891-0008
Télécentre Québec
Tél. : (514) 485-5222
Rosemère
Centre de Téléphone Mobile
Tél. : (514) 979-3838

Sainte-Agathe-des-Monts
Autoradios C.V.L. inc.
Tél. : (819) 321-0265
St-Eustache
Communications J.D.
Tél. : (514) 974-7444
St-Jérôme
Cosat
Carrefour du Nord
Tél. : (514) 431-2856

St-Léonard
Carucell
Tél. : (514) 324-0000
Terrebonne
Bell Mobilité
Galeries de Terrebonne
Tél. : (514) 961-1455
Verdun
Citicell
Tél. : (514) 762-2000

Ville Mercier
Distribution
Réjean Mailloux inc.
Tél. : (514) 951-0446
Ville St-Laurent
J.G. Communication Itée
Tél. : (514) 956-8885
Lazer Auto
Tél. : (514) 334-4785
Westmount
Future Connection
Tél. : (514) 369-1222

Battery Plus

Uniscell

FUTURE SHOP

SONY

STEREO